4.1 Éléments de construction en bois Plafonds, parois et revêtements résistant au feu

Annexe: éléments de construction en matériaux optimisés Rigips



Rigips SATäfernstrasse 11b 5405 Baden-Dättwil Tél. 062 887 44 44 www.rigips.ch



Documentation Lignum protection incendie: Éléments de construction en bois – plafonds, parois et revêtements résistant au feu

éléments de construction en matériaux optimisés Rigips

Juin 2023 (remplace l'édition de septembre 2017)

Contenu

1	DISPO	DITIONS CONCERNANT L'EXECUTION	4
	1.1 1.2	Dispositions fondamentales	6
	1.3	Sous-construction, fixation et formation des joints	
	1.4	Raccords des éléments de construction formant des coupe-feu	
	1.5	Installations domotiques	.10
2	ÉLEM		11
	2.1	Plafonds résistants au feu de 30, 60 et 90 minutes	.11
	2.1.1	Poutraison sans sous-structure participant à la protection incendie	.11
		Poutraisons avec sous-structure participant à la protection incendie	
		Plafonds nervurés	
		Plafonds à caissons creux	
		Planchers à lames juxtaposées	
		Plafonds en bois massif d'une largeur de joint f ≤ 5 mm	
		Plafonds en panneaux de bois massif multicouches	
	2.2	Parois ayant une résistance au feu de 30, 60 et 90 minutes	
		Parois revêtues d'un seul côté, sans isolation participant à la protection incendie	
		Parois revêtues d'un seul côté avec isolation participant à la protection incendie	
		Parois revêtues des deux côtés avec isolation participant à la protection incendie	
		Colombages (pans de bois)	
		Parois en madrier empilés	
		Parois en mauner emplies	
	2.2.0 2.3	Mesure de la combustion des éléments de construction en bois	.39 42
		Résistance au feu des éléments de construction en acier en combinaison avec des panneaux coupe-feu	
	2.4	Panneaux coupe-feu.	
		Utilisation de panneaux coupe-feu	
		Épaisseurs de couche des panneaux coupe-feu	
3	PART		44
	3.1	Dispositions concernant l'exécution	.44
		Généralités 44	
		Revêtements anti-feu avec matériaux de construction RF1	
		Raccords des parties d'ouvrage formant des coupe-feux	
		Percées d'éléments de construction	
	3.1.5	Installations domotiques	.47
	3.2	Plafonds RF1 avec une résistance au feu de 30, 60 et 90 minutes	.49
		Poutraisons RF1	
		Platonds nervurés RF1	
	3.2.3	Plafonds à caissons creux RF1Plafonds en bois massif RF1 avec une largeur de joint f ≤ 5 mm	.51
		Plafonds RF1 en panneaux de bois massif multicouches	
	3.2.5 3.3	Parois RF1 avec une résistance au feu de 30, 60 et 90 minutes	
		Parois RF1 54	.54
		Parois RF1 en panneaux de bois massif multicouches	56
	3.3.2 3.4	Revêtements anti-feu	
	3.5	Revêtements anti-feu K tt-RF1 dans le plan	.57 58
		Formation des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1	58
	3.5.2	Formation des joints des revêtements anti-feu multicouches K tt-RF1	60
	353	Fixation pour revêtements anti-feu K tt-RF1	61
	3.6	Revêtements anti-feu K tt-RF1 pour angles sortants	.63
		Formation des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1	
		Détail de joint pour angles sortants	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

3.7	Revêtements anti-feu K tt-RF1 pour angles rentrants	.6
3.7.1	Formation des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1	6

Page 3

Le présent document constitue une annexe au document de base «Documentation Lignum protection incendie, éléments de construction en bois – planchers, parois et revêtements résistant au feu», édition 2015 (réimpression/mise à jour 2017). L'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI a pris connaissance de l'autorisation de la commission suisse «Protection incendie et bois» de Lignum.

Remarques pour l'application:

Les prescriptions de la «Documentation Lignum protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois – Planchers, parois et revêtements résistant au feu» (document de base) doivent être respectées. Les éléments de construction en matériaux optimisés figurent dans la présente annexe. Les dispositions du document de base (seulement des extraits) sont citées en gris.



Éditeur:

Lignum, économie suisse du bois Mühlebachstrasse 8 CH-8008 Zurich Tél. 044 267 47 77 www.lignum.ch

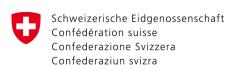
Élaboration:

Ivan Brühwiler, ingénieur en construction bois BSc FH/STV/SIA, B3 Kolb AG,

Prof. Dr. Andrea Frangi, dipl. Ingénieur en construction ETH/SIA, ETH Zurich Bernhard Furrer, ingénieur dipl. en construction bois HTL,

Lignum, économie suisse du bois, Zurich

Stefan Signer, ingénieur en construction bois BSc FH, B3 Kolb AG, Romanshorn Reinhard Wiederkehr,. ingénieur dipl. en construction bois HTL/STV/SIA, Makiol Wiederkehr AG, Beinwil am See



1 DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXECUTION

1.1 Dispositions fondamentales

Les dispositions suivantes concernant l'exécution s'appliquent aussi bien aux éléments de construction en bois avec résistance au feu (chap. 2) qu'aux éléments de construction RF1 contenant du bois (chap. 3). Les dispositions spécifiques et complémentaires concernant l'exécution des éléments de construction RF1 sont définies directement dans le chapitre 3.

- Les dimensions indiquées dans les tableaux sont les cotes minimales en ce qui concerne la résistance au feu. Elles ne remplacent pas d'autres vérifications, telles que la résistance à la charge à température normale, l'aptitude à l'emploi, la protection acoustique,
 - la protection contre la chaleur et l'humidité, etc. Pour des raisons de construction, des épaisseurs de couche plus importantes ou d'autres couches, assemblages ou pièces d'assemblage sont souvent nécessaires.
- Lors de la conception de la structure porteuse, il faut tenir compte du fait que les parements et revêtements résistants au feu peuvent perdre leur efficacité statique pendant l'exposition à l'incendie.
- En cas d'utilisation de colles pour la production de éléments de construction porteurs en bois, la capacité de charge de la colle doit être garantie pendant la durée de résistance au feu requise et l'effet thermique attendu.
- Les assemblages doivent avoir la même résistance au feu que celle exigée pour la partie d'ouvrage. La vérification doit être effectuée conformément à la documentation Lignum sur la protection incendie, publication «Dimensionnement de la résistance au feu parties de construction et assemblages» ou à la norme SIA 265.
- Les exigences relatives aux surfaces des éléments de construction et aux couches des éléments de construction, telles qu'elles ressortent de la directive sur la protection incendie 14-15 «Utilisation de matériaux de construction», doivent également être respectées (voir la documentation Lignum sur la protection incendie, publication «Bâtiments en bois – Exigences en matière de protection incendie» et «Bâtiments en bois – Utilisation de matériaux de construction»).
- Les informations fournies par les fabricants du produit doivent être prises en considération.

Dispositions Rigips

Les dispositions de gypsum4wood.ch concernant l'exécution (planification et construction, application et mise en œuvre) et les directives de mise en œuvre de Rigips pour la construction sèche doivent être respectées pour l'utilisation de Rigips dans la construction en bois.

Les modifications suivantes apportées aux éléments de construction des tableaux des chapitres 2 et 3 sont autorisées:

- Dimensionnement renforcé
- Ajout de couches (revêtements, lattages, couches de séparation, etc.). Celles-ci doivent appartenir au moins à RF3 (cr) dans le cas des feuilles (couche isolante, frein-vapeur, etc.). Des joints doivent être soutenus dans les couches de parement et de revêtement (selon type de joint 1 conf. à la fig. 6). Pour les éléments de construction RF1, les espaces interstitiels doivent être remplis sans espace vide.
- Installation adjuvante d'isolation incombustible (RF1)
- Installation adjuvante d'isolation combustible (au moins RF3). Pour les éléments de construction RF1, l'utilisation d'isolation combustible est impossible.
- Utilisation de panneaux de particules liés au ciment au lieu de panneaux de particules. Les épaisseurs minimales indiquées dans les tableaux relatifs aux panneaux de particules peuvent être réduites de 10 %.
- Utilisation de matériaux à base de bois RF2 au lieu de matériaux à base de bois. Les épaisseurs minimales indiquées dans les tableaux pour les matériaux à base de bois peuvent être réduites de 10 % pour les matériaux à base de bois RF2.
- Réalisation à deux ou plusieurs couches au lieu d'une couche simple pour les coffrages en bois massif et les matériaux en bois plats, en tenant compte des conditions de la figure 1 et de la direction portante sous sollicitation statique. Dans les constructions de parois et de plafonds (à l'exclusion des couches porteuses) et pour les panneaux coupe-feu, l'épaisseur de couche requise doit être augmentée de 30 %.

L'épaisseur déterminante des sections de bois et de matériaux à base de bois profilés ou biseautés suit la figure 2.

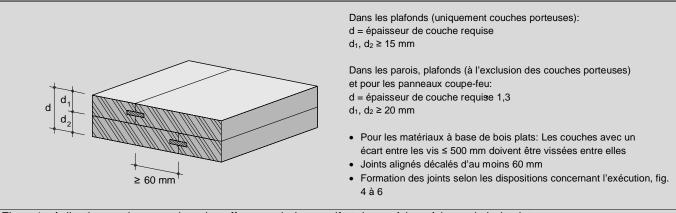


Figure1: réalisation en deux couches de coffrage en bois massif et de matériaux à base de bois plats

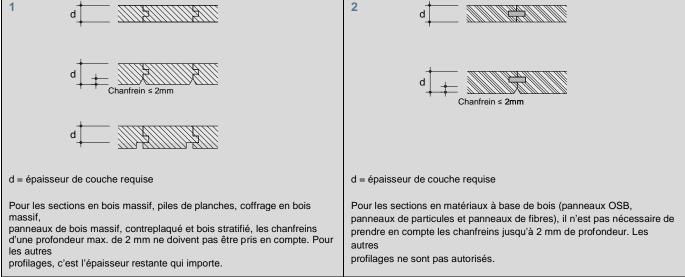


Figure2: Épaisseur déterminante pour le bois et les matériaux à base de bois

- 1 Bois et matériaux à base de planches ou de placages
- 2 Matériaux à base de copeaux et de fibres

1.2 Matériaux de construction

Le bois et les matériaux à base de bois doivent être conformes à la norme SIA 265, construction en bois et à la norme SIA 265/1, construction en bois – spécifications complémentaires. En outre, les définitions et exigences de la figure 3 s'appliquent.

Bois et matériaux à base de bois	
Bois massif	Bois massif; bois massif abouté et collé en couches; classe de résistance au moins C24
Pile de planches	Classe de résistance au moins C24
Bois lamellé collé	Classe de résistance au moins GL24k
Bois famelle colle	Coffrage en bois massif avec rainures et languette ou rainures et fausse languette; essences de bois: Épicéa,
Coffrage en bois massif	sapin, pin, mélèze, douglas, hêtre, chêne; pas de branches tombées; masse volumique apparente caractéristique ρ _k ≥ 350 kg/m³ pour 12 % d'humidité du bois
Panneau en bois massif à une ou plusieurs couches	Panneaux en bois massif conformes aux normes européennes EN 13353 et EN 13986 et contreplaqué conforme à la norme européenne EN 16351; Structure des couches: régulière, croisée, symétrique; masse volumique apparente caractéristique) ρ _k ≥ 350 kg/m³
Contreplaqué	Contreplaqué selon les normes européennes EN 636 et EN 13986; masse volumique apparente caractéristique p _k ≥ 400 kg/m³
Bois stratifié	Bois stratifié selon les normes européennes EN 14279 et EN 14374; masse volumique apparente caractéristique ρ _k ≥ 480 kg/m³
Panneau OSB	Panneaux OSB de type OSB/3 et OSB/4 selon les normes européennes EN 300 et EN 13986; masse volumique apparente caractéristique ρ _k ≥ 550 kg/m³
Panneau de particules	Panneaux de particules liés à des résines synthétiques conformes aux normes européennes EN 312 et EN 13986; masse volumique apparente caractéristique ρ _k ≥ 500 kg/m³ Panneaux de particules liés au ciment selon les normes européennes EN 634-1, EN 634-2 et EN 13986; masse volumique apparente caractéristique ρ _k ≥ 1000 kg/m³
Panneau de fibres	Panneaux de fibres conformes aux normes européennes EN 622-1, EN 622-2, EN 622-3, EN 622-5 et EN 13986; masse volumique apparente caractéristique $\rho_k \ge 500 \text{ kg/m}^3$
Matériaux à base minérale	
Rigips RB	Plaque de plâtre type A (H2); classification des matériaux de construction A2-s1,d0; groupe de réaction au feu RF1
Rigips RF	Plaque de plâtre type F (H2); classification des matériaux de construction A2-s1,d0; groupe de réaction au feu RF1
Rigips Riduro	Plaque de plâtre type DEFH2IR; classification des matériaux de construction A2-s1,d0; groupe de réaction au feu RF1
Plaques en plâtre dur Rigips (Habito/Duraline)	Plaque de plâtre type DFIR (H2); classification des matériaux de construction A2-s1,d0; groupe de réaction au feu RF1
Rigips Rigidur H	Plaque de plâtre fibrée; classification des matériaux de construction A2-s1,d0; groupe de réaction au feu RF1
Rigips Glasroc F/X	Plaque de plâtre fibrée avec armature non tissée; classification des matériaux de construction A1; groupe de réaction au feu RF1
Rigips Rigidur EE	Élément pour chape composé de plaques de plâtre fibrées Rigidur H;
(élément pour chape)	Classification des matériaux de construction A2-s1,d0; groupe de réaction au feu RF1
Rigips Rigidur EE (MF) (élément pour chape, à fibres minérales)	Élément pour chape composé de plaques de plâtre fibrées Rigidur H et de plaques de fibres minérales; Classification des matériaux de construction A2-s1,d0; groupe de réaction au feu RF1
Rigips Rigidur EE (HF) (élément pour chape, à fibres de bois)	Élément pour chape, composé de plaques de plâtre fibrées Rigidur H et de plaques de fibre de bois, masse volumique apparente ρ ≥ 45 kg/m³; Classification des matériaux de construction E; groupe de réaction au feu RF3
Rigips Alba/Alba hydro	Carreau de plâtre massif; classification des matériaux de construction A1; groupe de réaction au feu RF1
Rigips Alba balance	Carreau de plâtre massif; classification des matériaux de construction A2-s1,d0; groupe de réaction au feu RF1
Chape	Mortier au ciment; mortier de sulfate de calcium (mortier d'anhydrite); Mortier liquide à base de sulfate de calcium (mortier liquide à base d'anhydrite); mortier à base de plâtre; asphalte
Produits isolants	
Laine minérale	Panneaux en fibres minérales selon la norme européenne EN 13162; groupe de réaction au feu RF1; détermination du point de fusion selon la norme DIN 4102-17
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)	Laine minérale de l'entreprise Isover, qui remplit les conditions suivantes – masse volumique apparente env. 20 kg/m³ - groupe de réaction au feu RF1 - point de fusion ≥ 1000 °C par exemple - Isover Isoresist 1000 035 (n° AEAI 30613)
Flumroc DPL Solo	Panneaux en fibres minérales; classification des matériaux de construction A1; groupe de réaction au feu RF1 (n° AEAI 27154); point de fusion \geq 1000 °C, masse volumique apparente ρ = 38 kg/m³
Fibres de bois	Panneaux en fibres de bois selon EN 13171; groupe de réaction au feu RF3, masse volumique apparente ρ ≥ 45 kg/m³

Figure 3: Définitions et exigences applicables aux matériaux de construction

1.3 Sous-construction, fixation et formation des joints

La sous-construction, la fixation et la formation des joints des matériaux plats doivent satisfaire aux exigences de la figure 4. Pour les matériaux en bois plats, la formation des joints dépend de la situation de montage. Le type de joint applicable dans chaque situation de montage est indiqué à la figure 5; les différents types de joints sont décrits à la figure 6. Les panneaux coupe-feu font l'objet de dispositions particulières décrites au chapitre 2.4.

Comme le montre la figure 5, les joints «flottants» dans les constructions de cloisons doivent obligatoirement être soutenus (type 1 selon la figure 6). Dans tous les autres cas, les types de joints 1, 2 et 3 (joint soutenu, rainures et languette/fausse languette, rainures doubles et languette/double fausse languette) sont applicables. Les joints affleurés (type 4) ne sont autorisés que sur les montants et poutres.

Matériau de construction	Sous-construction	Fixation	Jointoyage
Coffrage en bois massif	Entraxe max. 700 mm	Selon les règles de l'art 1)	Rainures et languette ou rainures et fausse languette selon les exigences de la figure 6. Profilages/chanfreins autorisés selon la fig. 2
Panneau en bois massif à une ou plusieurs couches Contreplaqué Bois stratifié Panneau OSB Panneau de particules Panneau de fibres	Entraxe max. 700 mm	Selon les règles de l'art ¹⁾	Selon fig. 5; pour les panneaux coupe-feu, selon les indications du chapitre 2.4. Si plusieurs couches se superposent (même en combinaison avec d'autres matériaux): joints parallèles, comme le montre la figure 1, décalés de 60 mm. Profilages/chanfreins autorisés selon la fig. 2
Rigips RB Rigips RF Plaques en plâtre dur Rigips (Habito/Duraline) Rigips Glasroc F/X	Sous-construction en bois ou profilés en acier selon les indications du fabricant	Agrafé ou vissé selon les indications du fabricant	Spatulé selon les indications du fabricant (également pour les joints d'angle et les raccords aux éléments de construction adjacentes) En version à deux ou plusieurs couches: joints dans le même sens, décalés d'au moins 200 mm dans la surface. Les conditions spéciales pour les revêtements anti-feu K sont indiquées aux chap. 3.5 à 3.7.
Rigips Riduro	Sous-construction en bois ou profilés en acier selon les indications du fabricant	Agrafé ou vissé selon les indications du fabricant	Spatulé selon les indications du fabricant (également pour les joints d'angle et les raccords aux parties d'ouvrage adjacentes) En version à deux ou plusieurs couches: joints dans le même sens, décalés d'au moins 200 mm dans la surface. Les conditions spéciales pour les revêtements anti-feu K sont indiquées aux chap. 3.5 à 3.7.
Rigips Rigidur H	Sous-construction en bois ou profilés en acier selon les indications du fabricant	Agrafé ou vissé selon les indications du fabricant	Selon les indications du fabricant: - collé - spatulé (également pour les joints d'angle et les raccords aux parties d'ouvrage adjacentes) En version à deux ou plusieurs couches: joints dans le même sens, décalés d'au moins 200 mm dans la surface. La première couche peut être effectuée bout à bout avec un écart ≤ 1 mm. Les conditions spéciales pour les revêtements anti-feu K sont indiquées aux chap. 3.5 à 3.7.
Rigips Rigidur EE (élément pour chape) Rigips Rigidur EE (MF) (élément pour chape, à fibres minérales) Rigips Rigidur EE (HF) (élément pour chape, à fibres de bois)	Pose flottante sur un sur surface	oport stable sur toute la	Joint à battue livré départ usine, collé et vissé ou agrafé.
Rigips Alba/Alba hydro Rigips Alba Balance	Sous-construction en bois ou profilés en acier selon les indications du fabricant	Vissé selon les indications du fabricant	Spatulé selon les indications du fabricant
Laine minérale Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) Flumroc DPL Solo Fibres de bois	Entre le solivage, les ne Pas de joints croisés ou	ment ajusté, sécurisé pa rvures ou les montants: en T; sécurisé par le lat	ır le lattage ou le parement pressé avec une surlargeur de 10 mm;

¹⁾ Les données se rapportent à une fixation à température normale. Le positionnement des moyens d'assemblage dans la sous-construction doit assurer la fixation du matériau pendant sa durée de protection (combustion des montants, des poutres, du lattage).

Figure 4: sous-construction, fixation et formation des joints pour matériaux plats

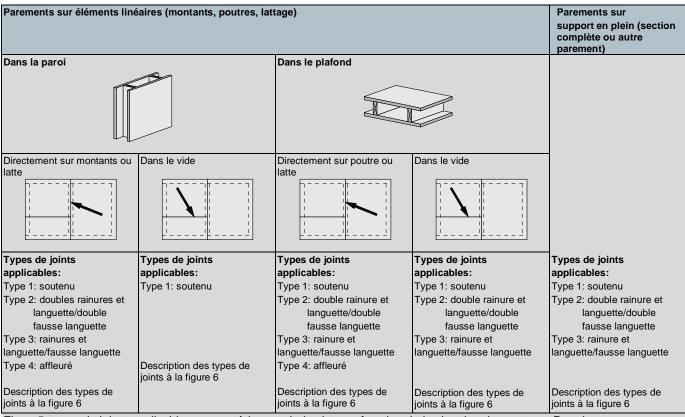


Figure5: types de joints applicables aux matériaux en bois plats en fonction de la situation de montage. Pour les panneaux coupe-feu, les dispositions du chapitre 2.4 s'appliquent.

Page 9

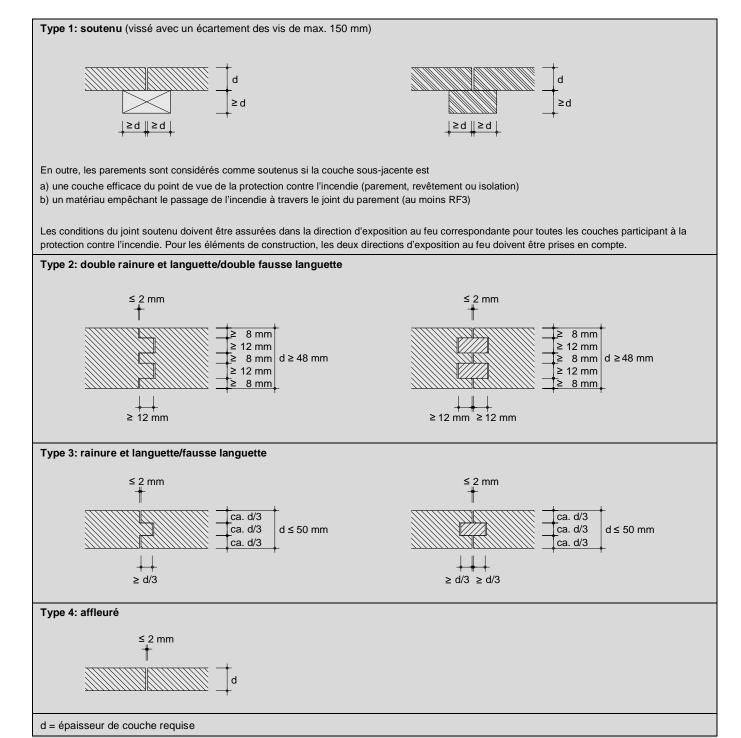


Figure6: Types de joints pour coffrages en bois massif et matériaux à base de bois plats (utilisation selon fig. 5)

1.4 Raccords des éléments de construction formant des coupe-feu

Les zones de raccordement des éléments de construction formant des coupe-feu doivent avoir la même durée de résistance au feu (fig. 7, situations 2, 3 et 4) que les éléments de construction qui leur sont adjacentes (situation 1).

Il faut veiller à ce que la structure porteuse et les parements ne soient pas affaiblis par un incendie de l'intérieur pouvant être causé par des points faibles dans la zone de raccordement (situation 3). Les joints longitudinaux présents dans la zone de raccordement, notamment pour les constructions préfabriquées, les systèmes à caissons et en bois massif ainsi que pour les piles de planches (situation 4) doivent être étanchés par des mesures sur l'arête frontale (bandes isolantes en laine minérale, point de fusion ≥ 1000 °C, densité volumique apparente ≥ 26 kg/m³, planche de recouvrement ou similaire) ou à l'aide de mesures dans les joints eux-mêmes (étanchéité).

Les règles générales suivantes s'appliquent à l'exécution de raccords d'éléments de construction en bois formant des coupefeu:

- Éviter les joints traversants.
- Dans les angles, les parements doivent être ajustés exactement contre la partie d'ouvrage voisine.
- Pour les parements multicouches, les joints doivent également être décalés dans les angles.
- Les parois doivent être reliées solidement aux éléments de construction adjacentes.
- Pour les appuis de planchers sur les parois, il faut s'assurer qu'ils remplissent leur fonction statique après la durée de résistance au feu exigée.
- Les cavités dans la zone de raccordement doivent être remplies de laine minérale, point de fusion ≥ 1000 °C, masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³.
- Il convient de tenir compte du comportement de retrait et de gonflement des éléments de construction en bois.
- Les exigences supplémentaires pour les éléments de construction RF1 sont réglées au chapitre 3.

Des informations détaillées et des propositions de construction pour les situations de raccordement de éléments de construction sont disponibles dans la documentation Lignum sur la protection incendie, publication «Éléments de construction en bois – Raccords des éléments de construction résistant au feu».

Des solutions spécifiques aux produits peuvent être trouvées dans les catalogues de solutions de raccordement en matériaux optimisés.

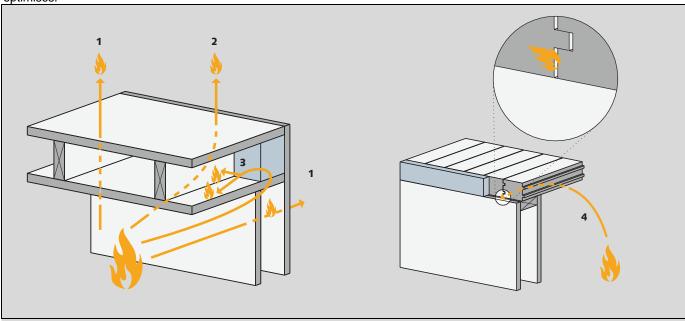


Figure 7: représentation schématique des situations de risque dans la zone de raccordement

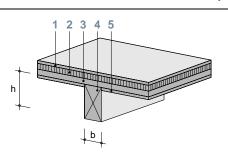
1.5 Installations domotiques

Il est avantageux de concevoir les installations domotiques et leur répartition de manière à ce que les conduites et les installations ne soient pas conduites à l'intérieur des sections de éléments de construction participant à la protection incendie, mais dans des niveaux d'installation extérieurs (structures de sol, structures d'enceinte, sous-plafonds, etc.). En ce qui concerne les éléments de construction RF1, les exigences en matière de conduite d'installation sont plus élevées (voir chap. 3). Des informations sur la planification et l'exécution de la domotique peuvent être trouvées dans la documentation Lignum sur la protection incendie, publication «Technique du bâtiment – Installations et obturations».

2 ÉLEMENTS DE CONSTRUCTION EN BOIS

2.1 Plafonds résistants au feu de 30, 60 et 90 minutes

2.1.1 Poutraison sans sous-structure participant à la protection incendie



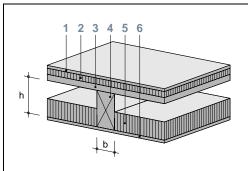
- Distance entre barres (entraxe) max. 700 mm (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse)
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, q_k = 3,0 kN/m²
- (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse et du solivage)
- Le présent chapitre ne s'applique pas aux plafonds nervurés avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

				•		`	,
	REI 30			REI 60			
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G
1 Version							
Rigidur EE	20	•	20	•	20	•	20
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	30		30	•	30	•	30
Coffrage en bois massif	12		12	•	15	•	20
à une ou plusieurs couches	12	•	12	•	15		20
Panneau de particules, de fibres	12	-	12	-	15		20
Panneau OSB, contreplaqués	12	•	15	•	18		26
Chape	20	•	20	•	20	•	20
2 Isolation contre les bruits d'impact							
Laine minérale 1)		30		40	•	60	
3 Couche porteuse	40	26	24	46	40	38	32
Coffrage en bois massif Panneau en bois massif 2)	40	26	24	46	40	38	32
	44	28	25	48	44	38	35
Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués ²⁾	46	30	25	51	48	42	38
Panneau OSB, contreplaques 27	40	30	28	51	46	42	36
4 Solivage							
Bois massif, bois stratifié (b x h)	120 x 200 ou ³⁾	120 x 200 ou ³⁾	120 x 200 ou ³⁾	4	4	4	4
5 Revêtement inférieur							
Rigips RB	-	12,5	12,5	15	15	15 + 15	15 + 15
Rigips RF		12,5	12,5	15	15	12,5 + 12,5	12,5 + 12,5
Rigips Riduro		12,5	12,5	15	15	12,5 + 12,5	12,5 + 12,5
Rigips Rigidur H	•	12,5	12,5	15	15	12,5 + 12,5	12,5 + 12,5
Rigips Alba/Alba hydro		25	25	25	25	40	40
à une ou plusieurs couches		18	18	26	26	35	35
Panneau de particules, de fibres	-	15	15	20	20	28	28
Panneau OSB, contreplaqués	-	18	18	26	26	35	35

[■] Non nécessaire

- 1) Masse volumique apparente \geq 50 kg/m³, point de fusion \geq 1000 °C
- Couches de recouvrement perpendiculaires au solivage
- 3) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 4) Mesure pour 60 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

2.1.2 Poutraisons avec sous-structure participant à la protection incendie



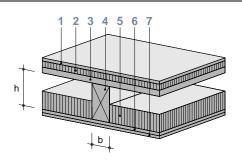
Conditions préalables

Page 12

- Distance entre barres (entraxe) max. 700 mm (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse)
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses,
 - utilisation des bâtiments Cat. B, $q_k = 3.0 \text{ kN/m}^2$
 - (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse et du solivage)
- Le présent chapitre ne s'applique pas aux plafonds nervurés avec liaison résistant au cisaillement
 - entre les poutres et la couche porteuse ni aux plafonds à caissons creux avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse et le parement inférieur.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

			• Epaisset	urs de couc	ne requise	es seion ie	tableau ci-	dessous (i	ndications	en mm)
	REI 30									
Variante	Α	В	С	D	E	F	G	Н	J	K
1 Version					ı	1	•	1		•
Rigips Rigidur EE			•	•			20	20	20	20
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)							30	30	30	30
Coffrage en bois massif				•			15	17	17	17
à une ou plusieurs couches	-						15	17	17	17
Panneau de particules, de fibres							15	16	16	16
Panneau OSB, contreplaqués		-					19	21	21	21
Chape		•			-	-	20	20	20	20
2 Isolation contre les bruits d'impact										
Laine minérale 1)				50	50	50				
3 Couche porteuse										
Coffrage en bois massif	40	40	40	19	19	19	21	19	19	19
Panneau en bois massif 2)	40	40	40	19	19	19	21	19	19	19
Panneau de particules, de fibres	44	44	44	20	20	20	22	20	20	20
Panneau OSB, contreplaqués 2)	44	44	44	20	20	20	23	20	20	20
4 Solivage									_	
Bois massif, bois stratifié (b x h)	100 x 220 120 x 140 ou 4)	60 x 160 80 x 120 ou ⁵⁾	60 x 100 ou ⁶⁾	60 x 230 80 x 100 ou ⁷⁾	60 x 160 80 x 120 ou ⁵⁾	60 x 100 ou ⁶⁾	100 x 220 120 x 140 ou 4)	80 x 170 ou ⁸⁾	60 x 160 80 x 120 ou ⁵⁾	60 x 10 ou ⁶⁾
5 Isolation des cavités										
Laine minérale 3)	-	120	100		120	100	•	-	120	100
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)	-	110	100	-	110	100	•	•	110	100
6 Parement inférieur										
Rigips RB	12,5		12,5	12,5		12,5	12,5	12,5		12,5
Rigips RF			12,5	12,5		12,5	12,5	12,5	•	12,5
	12,5	_								
Rigips Riduro	12,5 12,5	•	12,5	12,5		12,5	12,5	12,5		12,5
01				12,5 12,5		12,5 10	12,5 10	12,5 12,5		12,5 10
Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro	12,5	•	12,5							
Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro	12,5 10 25	•	12,5 10 25	12,5 25	•	10 25	10 25	12,5 25	•	10 25
Rigips Rigidur H	12,5 10		12,5 10	12,5	•	10	10	12,5		10

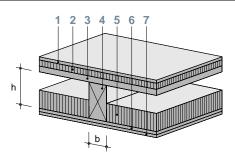
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Couches de recouvrement perpendiculaires au solivage
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 4) Mesure pour 14 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 5) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Mesure pour 14 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base 7) Mesure pour 7 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 8) Mesure pour 10 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base



- Distance entre barres (entraxe) max. 700 mm (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse)
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, q_k = 3,0 kN/m² (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse et du solivage)
- Le présent chapitre ne s'applique pas aux plafonds nervurés avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse ni aux plafonds à caissons creux avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse et le parement inférieur.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

						-					
	REI 60										
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	J	K	L
1 Version											
Rigips Rigidur EE			20								
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)			30	30			30	30	30	30	30
Coffrage en bois massif			20	32	•		32	32	32	32	32
à une ou plusieurs couches			20	32			32	32	32	32	32
Panneau de particules, de fibres			20	32			32	32	32	32	32
Panneau OSB, contreplaqués			25	40			40	40	40	40	40
Chape			20	30			30	30	30	30	30
'	4										
2 Isolation contre les bruits d'imp Laine minérale 1)	Dact	-		-	80	80		-		-	
3 Couche porteuse											
Coffrage en bois massif	67	67	39	25	26	26	24	24	24	24	24
Panneau en bois massif 2)	67	67	39	25	26	26	24	24	24	24	24
Panneau de particules, de fibres	71	71	40	27	27	27	25	25	25	25	25
Panneau OSB, contreplaqués 2)	74	74	42	30	29	29	26	26	26	26	26
4 Solivage		1	1	1		1	1	1	1	I	T
Bois massif, bois stratifié (b x h)	140 x 240 160 x 180 ou 4)	120 x 320 140 x 190 160 x 150 ou ⁵⁾	140 x 240 160 x 180 ou 4)	120 x 190 140 x 140 ou ⁶⁾	80 x 260 100 x 200 120 x 180 ou ⁷⁾	100 x 220 120 x 180 140 x 160 ou ⁸⁾	80 x 220 100 x 180 140 x 160 ou ⁹⁾	80 x 180 100 x160 120 x160 ou ¹⁰⁾	60 x 260 80 x 220 ou ¹¹⁾	60 x 180 80 x 160 ou ¹³⁾	60 x 16 80 x 14 ou ¹⁴⁾
5 Isolation des espaces vides											
Laine minérale 3)					140	100	160	120	220 12)	160	140
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)	-	•	•	-	100	100	120	100	180 12)	120	100
6 Parement inférieur											•
Rigips RB	18	12,5	18	15	18	12,5	15	12,5		18	12,5
Rigips Riduro/Rigips RF	18	12,5	18	15	15	12,5	12,5	12,5		15	12,5
Rigips Rigidur H	18	12,5	18	15	15	12,5	12,5	12,5		15	12,5
Rigips Alba/Alba hydro	40	25	40	25	25	25	25	25		25	25
à une ou plusieurs couches	31	20	31	26	27	18	21	18		27	18
Panneau de particules, de fibres	25	15	25	20	25	15	18	15	Ī.	25	15
Panneau OSB, contreplaqués	31	20	31	26	27	18	21	18		27	18
Tamoda COB, comiopiaquos	01	20	101	20	1	10		10	_		1.0
7 Revêtement de plafond							1	1		1	
Rigips RB	•	15	•	15	•	15		15	•	•	15
Rigips Riduro/Rigips RF	•	12,5	•	12,5	•	12,5		12,5	•		12,5
Rigips Rigidur H		12,5	•	12,5	•	12,5		12,5	•		12,5
à une ou plusieurs couches		26	•	26		26		26	•		26
Panneau de particules, de fibres		20		20		20		20			20
				20		20		20		-	20

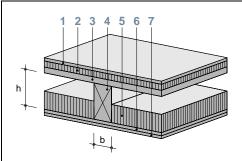
- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C 2) Couches de recouvrement perpendiculaires au solivage
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 4) Mesure pour 23 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base 5) Mesure pour 20 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Mesure pour 15 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base 7) Mesure pour 22 minutes de combustion sur une face et 8 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 8) Mesure pour 11 minutes de combustion sur une face et 11 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 9) Mesure pour 30 minutes de combustion sur une face et 6 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base 10) Mesure pour 15 minutes de combustion sur une face et 7 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 11) Mesure pour 60 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 12) En complément de la figure 4, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour assurer la position, p. ex. des aides mécaniques (clous, boulons) ou des colles
- 13) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 14) Mesure pour 22 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base



- Distance entre barres (entraxe) max. 700 mm (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse)
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, q_k = 3,0 kN/m² (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse et du solivage)
- Le présent chapitre ne s'applique pas aux plafonds nervurés avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse ni aux plafonds à caissons creux avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse et le parement inférieur.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 60				
Variante	Α	В	С	D	E
				<u>.</u>	
1 Version					
Rigips Rigidur EE	20 + 10 4)	20 + 10 4)	20 + 10 4)		20 + 10 4)
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	30	30	30		30
Coffrage en bois massif	28	28	32		32
à une ou plusieurs couches	28	28	32		32
Panneau de particules, de fibres	28	28	32		32
Panneau OSB, contreplaqués	35	35	40		40
Chape	30	30	30		30
2 Isolation contre les bruits d'im	pact				
Laine minérale 1)				50	
0.0					
3 Couche porteuse Coffrage en bois massif	24	24	20	39	20
Panneau en bois massif 2)	24	24			
Panneau en bois massir 27 Panneau de particules, de fibres	27	27	20	39 40	20
Panneau OSB, contreplaqués ²⁾	29	29	23	40	23
Fairieau OSB, contreplaques -/	29	29	23	42	23
4 Solivage					
Bois massif, bois stratifié	60 x 140	60 x 140	60 x 220	140 x 240	60 x 140
(b x h)	80 x 120	80 x 120	80 x 160	160 x 180	80 x 120
	ou ⁵⁾	ou ⁵⁾	ou ⁶⁾	ou ⁷⁾	ou ⁵⁾
5 Isolation des cavités					
Laine minérale 3)	160	160	160		160
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)	120	120	120	-	120
Trigipo locifociot i lano i lace (ii i)					
6 Parement inférieur					
Rigips RB	15 +15	12,5	18	18	15 +15
Rigips Riduro/Rigips RF	12,5 +12,5	12,5	18 ou 12,5 + 12,5	18	12,5 +12,5
Rigips Rigidur H	12,5 +12,5	12,5	18 ou 10 + 10	18	12,5 +12,5
		·	10 + 10		
Rigips Alba/Alba hydro	40	25	10 + 10	40	40
Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches	40 32	25 20	10 + 10 40 27	40	40 32
Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres	40 32 28	25 20 15	10 + 10 40 27 25	40 31 25	40 32 28
Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres	40 32	25 20	10 + 10 40 27	40	40 32
Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués	40 32 28	25 20 15	10 + 10 40 27 25	40 31 25	40 32 28
Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond	40 32 28	25 20 15	10 + 10 40 27 25	40 31 25	40 32 28
Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB	40 32 28 32	25 20 15 20	10 + 10 40 27 25 27	40 31 25 31	40 32 28 32
Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB Rigips RF	40 32 28 32	25 20 15 20	10 + 10 40 27 25 27	40 31 25 31	40 32 28 32
Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro	40 32 28 32	25 20 15 20 15 20	10 + 10 40 27 25 27	40 31 25 31	40 32 28 32
Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H	40 32 28 32	25 20 15 20 15 12,5 12,5 12,5	10+10 40 27 25 27	40 31 25 31	40 32 28 32 32
Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres	40 32 28 32	25 20 15 20 15 20	10+10 40 27 25 27	40 31 25 31	40 32 28 32

- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Couches de recouvrement perpendiculaires au solivage
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 4) 20 mm Rigips Rigidur EE avec support supplémentaire 10 mm Rigips Rigidur H
- 5) Mesure pour 22 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Mesure pour 28 minutes de combustion sur une face et 2 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 7) Mesure pour 23 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base



- Distance entre barres (entraxe) max. 700 mm (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse)
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, Utilisation des bâtiments Cat. B, q_k = 3,0 kN/m² (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse et du solivage)

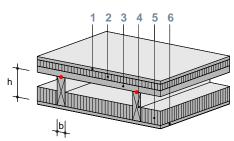
Le présent chapitre ne s'applique pas aux plafonds nervurés avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse ni aux plafonds à caissons creux avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse et le parement inférieur.

• Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 90					
Variante	A	В	С	D	E	T F
varianto	1 73				-	
1 Version						
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	30	30	•			
Coffrage en bois massif	39	39	•		50	50
à une ou plusieurs couches	39	39			50	50
Panneau de particules, de fibres	39	39			50	50
Panneau OSB, contreplaqués	48	48	•		60	60
Chape	30	30	•		50	50
2 Isolation contre les bruits d'impact						
Laine minérale 1)	•		140	140		•
		•	•		•	
3 Couche porteuse						
Coffrage en bois massif	39	39	24	24	25	25
Panneau en bois massif 2)	39	39	24	24	25	25
Panneau de particules, de fibres	40	40	25	25	27	27
Panneau OSB, contreplaqués 2)	42	42	27	27	27	27
4 Solivage						
Bois massif, bois stratifié	120 x 250	100 x 210	60 x 240	60 x 180	60 x 240	60 x 180
(b x h)	140 x 200	120 x 200	OU 7)	OU 8)	OU 7)	OU 8)
(5 % 1.)	160 x 180	ou ⁶⁾	ou ·	ou ·	ou ·	ou ·
	ou ⁴⁾					
5 Isolation des cavités	1.00	000		100		100
Laine minérale ³	180	200	240	180	240	180
Isoresist 1000 20 kg/	140	160	200	140	200	140
Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)						
6 Parement inférieur						
Rigips RB	18 + 18	18 + 18	18 + 18	15	18 + 18	15
Rigips RF	15 + 15	15 + 15	15 + 15	15	15 + 15	15
Rigips Riduro	15 + 15	15 + 15	15 + 15	15	15 + 15	15
Rigips Rigidur H	15 + 15	15 + 15	15 + 15	15	15 + 15	15
Rigips Alba/Alba hydro	40	40	40	25	40	25
à une ou plusieurs couches	BSP 60 ⁵⁾	BSP 60 ⁵⁾	BSP 60 ⁵⁾	22	BSP 60 ⁵⁾	22
Panneau de particules, de fibres		BOI 00 /	Boi 00 /	18	BOI GO	18
Panneau OSB, contreplaqués		·		22		22
. a.moad COD, contreplaques				22		LL
7 Revêtement de plafond						
Rigips RB			•	18 + 18		18 + 18
Rigips RF	-	-		15 + 15		15 + 15
Rigips Riduro	-			15 + 15		15 + 15
Rigips Rigidur H	-			15 + 15		15 + 15
Rigips Alba/Alba hydro	-	-		40		40
à une ou plusieurs couches	-	-		BSP 60 5)		BSP 60 5)
Panneau de particules, de fibres			•		•	
Panneau OSB, contreplaqués				_		

- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Couches de recouvrement perpendiculaires au solivage
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 4) Mesure pour 16 minutes de combustion sur une face et 14 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 5) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4
- 6) Mesure pour 21 minutes de combustion sur une face et 9 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 7) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 8) Mesure pour 22 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

2.1.3 Plafonds nervurés



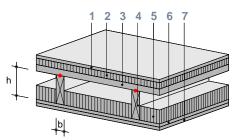
Conditions préalables

Page 16

- Écart entre nervures (entraxe) maximum 700 mm
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, $q_k = 3.0 \text{ kN/m}^2$
- Liaison résistant au cisaillement entre les nervures et la couche porteuse, mais pas entre les nervures et le parement inférieur
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

. 1	REI 30							
Variante	A	В	С	Тр	E	T _F	G	Н
							_ 1 -	
1 Version								
Rigips Rigidur EE		•	-	•	20	20	20	20
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	-		-		30	30	30	30
Coffrage en bois massif				-	20	20	20	20
à une ou plusieurs couches				-	20	20	20	20
Panneau de particules, de fibres	-		-		20	20	20	20
Panneau OSB, contreplaqués				-	26	26	26	26
Chape	-	-	-	-	20	20	20	20
					<u> </u>			
2 Isolation contre les bruits d'in	npact				_		_	
Laine minérale 1)		50	50	50				
3 couche porteuse (statiqueme		"	1				1	
à une ou plusieurs couches	48	2727 4)	27	27	27	2727 4)	27	27
Panneau OSB, contreplaqués 2)		22 ⁵⁾	21	21	21	22 5)	21	21
4 Nervure			100 100	00 100	100 100		100 100	
Bois massif, bois stratifié (b x h)	60 x 120	80 x 220 100 x 140	60 x 120 ou ⁶⁾	60 x 120	60 x 120 ou ⁷⁾	80 x 220 100 x 140	60 x 120 ou ⁶⁾	60 x 120
(0 × 11)		100 X 140	Ou "		ou ,	100 X 140	Ou "	
5 Isolation des cavités								
Laine minérale 3)								
Editio Tillitorato	_	_	100		120		100	-
Isoresist 1000 20 kg/	-	•	100	•	120	•	100	•
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)	•	•	100	•	120 110	•	100	•
				_				
				_				
Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)				_				
Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur	•	•	100	•	110		100	•
Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB	15	12,5	9,5	15	110	12,5	9,5	15
Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF	15 15	12,5 12,5	9,5 12,5	15 15	110	12,5 12,5	9,5 12,5	15 15
Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro	15 15 15	12,5 12,5 12,5 12,5	9,5 12,5 12,5	15 15 15	110	12,5 12,5 12,5 12,5	9,5 12,5 12,5	15 15 15
Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H	15 15 15 15	12,5 12,5 12,5 12,5 12,5	9,5 12,5 12,5 10	15 15 15 15	110	12,5 12,5 12,5 12,5 12,5	9,5 12,5 12,5 10	15 15 15 15
Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro	15 15 15 15 15 25	12,5 12,5 12,5 12,5 12,5 25	9,5 12,5 12,5 10 25	15 15 15 15 15 25	110	12,5 12,5 12,5 12,5 12,5 25	9,5 12,5 12,5 10 25	15 15 15 15 15 25

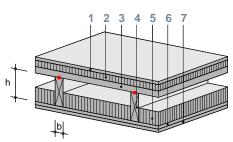
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Bois stratifié avec au moins 2 couches transversales
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 4) Autres épaisseurs de couche (même plus grandes) seulement avec vérification par calcul. Méthodes de calcul reconnues selon le chapitre correspondant du document de base
- 5) Uniquement pour les couches porteuses en OSB
- 6) Mesure pour 16 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 7) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base



- Écart entre nervures (entraxe) maximum 700 mm
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, $q_k = 3.0 \text{ kN/m}^2$
- Liaison résistant au cisaillement entre les nervures et la couche porteuse, mais pas entre les nervures et le parement inférieur
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 60										
Variante	А	В	С	D	E	F	G	Н	J	K	L
1 Version											
Rigips Rigidur EE	20	20	20	20		•					
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	30	30	30	30		-	30	30	30	30	30
Coffrage en bois massif	20	20	20	20	-	-	36	36	36	36	36
à une ou plusieurs couches	20	20	20	20	-	-	36	36	36	36	36
Panneau de particules, de fibres	20	20	20	20			36	36	36	36	36
Panneau OSB, contreplaqués	26	26	26	26			45	45	45	45	45
Chape	20	20	20	20		-	30	30	30	20	20
Спаре	20	20	20	20	-	-	150	30	30	20	20
2 Isolation contre les bruits d'imp			1		1	1			1		
Laine minérale 1)					100	100	•				
3 couche porteuse (statiquement	active)										
à une ou plusieurs couches	48	4880 ⁶⁾	48	48	2727 6)	27	27	2727 ⁶⁾	27	27	27
Panneau OSB, contreplaqués 2)					24 ⁹⁾	21	21	24 ⁹⁾	21	21	21
		•	•						•		
4 Nervure											-1
Bois massif, bois stratifié	60 x 220	100 x 340		60 x 180	80 x 200	60 x 180	60 x 220		60 x 140	60 x 140	60 x 18
(b x h)	ou 4)	120 x 280 140 x 250		ou ⁸⁾	100 x 130	ou ⁸⁾	ou ⁴⁾	100 x 130	ou ¹⁰⁾		ou 8)
Laine minérale ³⁾ Isoresist 1000 20 kg/	220 ⁵⁾	•	140 100	180 140	•	180	220 ⁵⁾	•	140	140	180 140
						ļ					
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)						ļ					
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur	180 5)	•	100	140	•	140	180 5)	•	100	100	140
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB	180 5)	18	100	140	18	140		18	100	100	140
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF	180 5)	18 15	100 15 12,5	140 15 15	18 15	140 15 15	180 5)	18 15	100 25 18	100 15 12,5	140 15 15
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro	180 5)	18 15 15	15 12,5 12,5	140 15 15 15	18 15 15	140 15 15 15	180 ⁵⁾	18 15 15	25 18 18	15 12,5 12,5	140 15 15 15
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H	180 5)	18 15 15 15	15 12,5 12,5 12,5	15 15 15 15 15	18 15 15 15	140 15 15 15 15	180 ⁵⁾	18 15 15 15	25 18 18 18	15 12,5 12,5 12,5	140 15 15 15 15
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro	180 5)	18 15 15 15 25	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25	15 15 15 15 15 25	18 15 15 15 25	140 15 15 15 15 15 25	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25	25 18 18 18 25	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25	140 15 15 15 15 25
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches	180 5)	18 15 15 15 25 35	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25	140 15 15 15 15 15 25 26	18 15 15 15 25 35	140 15 15 15 15 15 25 26	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35	25 18 18 18 25 37	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25	15 15 15 15 15 25 26
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres	180 5)	18 15 15 15 25 35 27	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25 19	140 15 15 15 15 15 25 26 20	18 15 15 15 25 35 27	140 15 15 15 15 25 26 20	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27	25 18 18 18 25 37	15 12,5 12,5 12,5 25 25 19	15 15 15 15 15 25 26 20
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres	180 5)	18 15 15 15 25 35	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25	140 15 15 15 15 15 25 26	18 15 15 15 25 35	140 15 15 15 15 15 25 26	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35	25 18 18 18 25 37	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25	15 15 15 15 15 25 26
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués	180 5)	18 15 15 15 25 35 27	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25 19	140 15 15 15 15 15 25 26 20	18 15 15 15 25 35 27	140 15 15 15 15 25 26 20	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27	25 18 18 18 25 37	15 12,5 12,5 12,5 25 25 19	15 15 15 15 15 25 26 20
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB	180 5)	18 15 15 15 25 35 27 35	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25	140 15 15 15 15 15 25 26 20	18 15 15 15 25 35 27 35	140 15 15 15 15 25 26 20	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35	25 18 18 18 25 37	15 12,5 12,5 12,5 25 25 25 19 25	15 15 15 15 15 25 26 20
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB	180 5)	18 15 15 15 25 35 27 35	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25	140 15 15 15 15 25 26 20 26	18 15 15 15 25 35 27 35	140 15 15 15 15 25 26 20 26	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35	25 18 18 18 25 37 32 37	15 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25	140 15 15 15 15 25 26 20 26
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25	140 15 15 15 15 25 26 20 26	18 15 15 15 25 35 27 35	140 15 15 15 15 25 26 20 26	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35	25 18 18 18 25 37 32 37	15 12,5 12,5 12,5 25 25 25 19 25	140 15 15 15 15 25 26 20 26
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35 18 15 15 15	15 12,5 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25	140 15 15 15 15 25 26 20 26	18 15 15 15 25 35 27 35	140 15 15 15 15 25 26 20 26	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35 18 15 15 15	25 18 18 18 25 37 32 37	15 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25	140 15 15 15 15 25 26 20 26
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB Rigips RF	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35	15 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25 15 12,5 12,5	140 15 15 15 15 25 26 20 26	18 15 15 15 25 35 27 35	140 15 15 15 15 25 26 20 26	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35	25 18 18 18 25 37 32 37	15 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25 15 12,5 12,5	15 15 15 15 25 26 20 26
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 6 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués 7 Revêtement de plafond Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Riduro Rigips Riduro Rigips Riduro	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35 18 15 15 15	15 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25 15 12,5 12,5 12,5	140 15 15 15 15 25 26 20 26	18 15 15 15 25 35 27 35 18 15 15 15	140 15 15 15 15 25 26 20 26	180 ⁵⁾	18 15 15 15 25 35 27 35 18 15 15 15	25 18 18 18 25 37 32 37	15 12,5 12,5 12,5 25 25 19 25 15 12,5 12,5 12,5	140 15 15 15 15 25 26 20 26

- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Bois stratifié avec au moins 2 couches transversales
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 4) Mesure pour 60 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 5) En complément de la figure 4, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour assurer la position, p. ex. des aides mécaniques (clous, boulons) ou des colles
- 6) Autres épaisseurs de couche (même plus grandes) seulement avec vérification par calcul. Méthodes de calcul reconnues selon le chapitre correspondant du document de base
- 7) Mesure pour 20 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 8) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 9) Uniquement pour les couches porteuses en OSB
- 10) Mesure pour 23 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

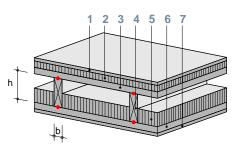


- Écart entre nervures (entraxe) maximum 700 mm
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, $q_k = 3.0 \text{ kN/m}^2$
- Liaison résistant au cisaillement entre les nervures et la couche porteuse, mais pas entre les nervures et le parement inférieur
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 90									
Variante	А	В	С	D	E	F				
1 Version										
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	30	30								
Coffrage en bois massif	BSP 60 ⁴⁾	BSP 60 ⁴⁾		-	56	56				
à une ou plusieurs couches	201 00	201 00		-	56	56				
Panneau de particules, de fibres	-		-	_	56	56				
Panneau OSB, contreplaqués	-			-	66	66				
Chape	-		-	_	50	50				
<u>'</u>			-	-	00	00				
2 Isolation contre les bruits d'im Laine minérale 1)	pact		140	140						
Laine minerale "			140	140	-	-				
3 Couche porteuse (statiqueme	nt active)									
à une ou plusieurs couches	48	48	27	27	27	27				
Panneau OSB, contreplaqués 2)	•		21	21	21	21				
					-					
4 Nervure										
Bois massif, bois stratifié	60 x 240	60 x 180	60 x 240	60 x 180	60 x 240	60 x 180				
(b x h)	ou ⁵⁾	ou ⁶⁾	ou ⁵⁾	ou ⁶⁾	ou ⁵⁾	ou ⁶⁾				
5 Isolation des cavités	Lava	Luca	Love	Luca	Tara	1,00				
Laine minérale 3)	240	180	240	180	240	180				
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)	200	140	200	140	200	140				
6 Parement inférieur										
Rigips RB	18 + 18	15	18 + 18	15	18 + 18	15				
Rigips RF	15 + 15	15	15 + 15	15	15 + 15	15				
Rigips Riduro	15 + 15	15	15 + 15	15	15 + 15	15				
Rigips Rigidur H	15 + 15	15	15 + 15	15	15 + 15	15				
Rigips Alba/Alba hydro	40	25	40	25	40	25				
à une ou plusieurs couches	BSP 60 ⁴⁾	22	BSP 60 ⁴⁾	22	BSP 60 ⁴⁾	22				
Panneau de particules, de fibres		18		18		18				
Panneau OSB, contreplaqués		22		22		22				
Tamicad Cob, contreplaques		22		22		22				
7 Revêtement de plafond										
Rigips RB		18 + 18		18 + 18	•	18 + 18				
Rigips RF		15 + 15		15 + 15	•	15 + 15				
Rigips Riduro	•	15 + 15		15 + 15	•	15 + 15				
Rigips Rigidur H	•	15 + 15		15 + 15	•	15 + 15				
Rigips Alba/Alba hydro	•	40		40	•	40				
à une ou plusieurs couches	-	BSP 60 4)	•	BSP 60 4)	•	BSP 60 4)				
Panneau de particules, de fibres	-									

- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Bois stratifié avec au moins 2 couches transversales
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 4) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4
- 5) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Mesure pour 22 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

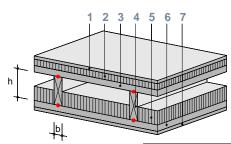
2.1.4 Plafonds à caissons creux



- Écart entre nervures (entraxe) maximum 700 mm
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, $q_k = 3.0 \ kN/m^2$
- Liaison résistant au cisaillement entre les nervures et la couche porteuse ainsi qu'entre les nervures et le parement inférieur
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

D												
	REI 30											
Variante	А	В	С	D	Е	F	G	Н	J	K	L	М
1 Version	ı	I		I				•	•			T
Rigips Rigidur EE			•	•	•		•		20	20	20	20
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)			•	•	•	•	•		30	30	30	30
Coffrage en bois massif	•	•	•	•	•	-	•		20	20	20	20
à une ou plusieurs couches			•	•	•		•		20	20	20	20
Panneau de particules, de fibres			•	•	•	•	•		20	20	20	20
Panneau OSB, contreplaqués	•	•	•	•	•	-	•		26	26	26	26
Chape			•	•	•		•		20	20	20	20
2 Isolation contre les bruits d'im									1			
Laine minérale 1)					50	50	50	50				
O annual a mantan and details	44:											
3 couche porteuse (statiquemen		40	I40	40	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	07
à une ou plusieurs couches	48	48	48	48	27	27 21	27 21	27 21	27 21	27 21	27	27 21
Panneau OSB, contreplaqués 2)					21	21	21	21	21	21	21	21
4 Namura												
4 Nervure	60 x 200	60 x 220	60 x 120	60 x 120	00 000	00 000	60 x 120	00 400	60 x 200	60 x 220	60 x 220	60 x 160
Bois massif, bois stratifié (b x h)	80 x 150	80 x 220	60 X 120	60 X 120	60 x 200 80 x 150		60 X 120	60 x 120	80 x 150	80 x 180	80 x 160	80 x 160
(5 x 11)	ou ⁴⁾	ou ⁵⁾			ou ⁴⁾	ou ⁵⁾			ou ⁴⁾	ou ⁵⁾	00 X 100	00 X 120
5 Isolation des cavités												
Laine minérale 3)	100	100		-	100	100	•		100	100		
Isoresist 1000 20 kg/	100	100		-	100	100		•	100	100		
Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)												
6 Parement inférieur (statiqueme	ent actif)											
à une ou plusieurs couches	18	18	26	18	18	18	26	18	18	18	26	18
Panneau OSB, contreplaqués	18	18	26	18	18	18	26	18	18	18	26	18
7 Revêtement de plafond												
Rigips RB	12,5			12,5	12,5			12,5	12,5			12,5
Rigips RF	12,5	•	-	12,5	12,5	-	•	12,5	12,5	-	•	12,5
Rigips Riduro	12,5		-	12,5	12,5	-	•	12,5	12,5	-	•	12,5
Rigips Rigidur H	10		•	10	10	•	•	10	10	•	-	10
Rigips Alba/Alba hydro	25			25	25			25	25			25
à une ou plusieurs couches	12		•	18	12	•	•	18	12	-	-	18
Panneau de particules, de fibres	12	•	•	15	12		•	15	12			15
Panneau OSB, contreplaqués	12	•		18	12	-		18	12	-		18

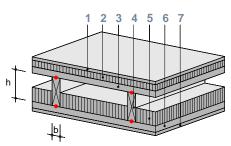
- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Bois stratifié avec au moins 2 couches transversales
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 4) Mesure pour 5 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 5) Mesure pour 10 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base



- Écart entre nervures (entraxe) maximum 700 mm
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, $q_k = 3.0 \text{ kN/m}^2$
- Liaison résistant au cisaillement entre les nervures et la couche porteuse ainsi qu'entre les nervures et le parement inférieur
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

+P	<u> </u>								
	REI 60						1		
Variante	Α	В	С	D	E	F	G	Н	J
1 Version									
Rigips Rigidur EE	20	20	20	_	_	_			
01 0	30	30	30	•	•	-	30	20	00
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	20	20	20	-	•	•		30	30
Coffrage en bois massif	20	20	20		•	•	36	36	36 36
à une ou plusieurs couches	_		_		•	•	36	36	
Panneau de particules, de fibres	20	20	20		•	•	36	36	36
Panneau OSB, contreplaqués	26	26	26	•	•		45	45	45
Chape	30	30	30		•		30	30	30
2 Isolation contre les bruits d'im	npact								
Laine minérale 1)	•	•		100	100	100			
3 couche porteuse (statiqueme									
à une ou plusieurs couches	48	48	48	27	27	27	27	27	27
Panneau OSB, contreplaqués 2)					21	21	21	21	21
4 Nervure									
Bois massif, bois stratifié (b x h)	80 x 260 100 x 220 120 x 200 ou 4)	60 x 260 80 x 200 100 x 180 120 x 160 ou ⁶⁾	60 x 220 80 x 180 100 x 140	80 x 260 100 x 220 120 x 200 ou 4)	60 x 260 80 x 200 100 x 180 120 x 160 ou ⁶⁾	60 x 220 80 x 180 100 x 140	80 x 260 100 x 220 120 x 200 ou 4)	60 x 260 80 x 200 100 x 180 120 x 160 ou ⁶⁾	60 x 220 80 x 180 100 x 140
5 Isolation des cavités		1			100			100	
Laine minérale 3)	180	100	_	180	100	•	180	100	
			-						-
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)	140	100	•	140	100		140	100	•
6 Parement inférieur (statiquem	ent actif)								
à une ou plusieurs couches	2550 5)	25	27	2550 5)	25	27	2550 5)	25	27
Panneau OSB, contreplaqués	2550 ⁵⁾	25	27	2550 5)	25	27	2550 5)	25	27
	•	•	•				•		
7 Revêtement de plafond									
Rigips RB		18	22		18	22	-	18	22
Rigips RF		15	18		15	18		15	18
Rigips Riduro	•	15	18	•	15	18		15	18
Rigips Rigidur H		15	18		15	18		15	18
à une ou plusieurs couches	•	32	38	•	32	38		32	38
Panneau de particules, de fibres	•	25	31	•	25	31		25	31
Panneau OSB, contreplaqués		32	38		32	38		32	38

- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Bois stratifié avec au moins 2 couches transversales
- 3) Masse volumique apparente \geq 26 kg/m³, point de fusion \geq 1000 °C
- 4) Mesure pour 31 minutes de combustion sur une face conformément au chapitre correspondant du document de base
- 5) Autres épaisseurs de couche (même plus grandes) seulement avec vérification par calcul. Méthodes de calcul reconnues selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Mesure pour 10 minutes de combustion sur une face conformément au chapitre correspondant du document de base

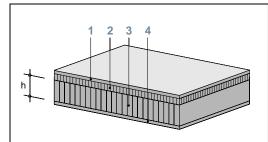


- Écart entre nervures (entraxe) maximum 700 mm
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, $q_k = 3.0 \text{ kN/m}^2$
- Liaison résistant au cisaillement entre les nervures et la couche porteuse ainsi qu'entre les nervures et le parement inférieur
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 90					
Variante	A	В	С	D	Е	F
4 Manaian						
1 Version Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	30	30	-			
Coffrage en bois massif	BSP 60 ⁴⁾	BSP 60 ⁴⁾			56	56
à une ou plusieurs couches	100 /	DOI 00 /	-	-	56	56
Panneau de particules, de fibres	4		-	-	56	56
Panneau OSB, contreplaqués	4		-	-	66	66
Chape	1				50	50
Спаро			-	_	100	00
Isolation contre les bruits d'im	npact					
Laine minérale 1)			140	140	•	
3 Couche porteuse (statiqueme	ent active)					
à une ou plusieurs couches	48	48	27	27	27	27
Panneau OSB, contreplaqués 2)			21	21	21	21
4 Nervure		60 x 300		60 x 300		60 x 300
Bois massif, bois stratifié (b x h)	80 x 280 100 x 240 ou ⁵⁾	80 x 240 100 x 200 ou ⁶⁾	80 x 280 100 x 240 ou ⁵⁾	80 x 240 100 x 200 ou ⁶⁾	80 x 280 100 x 240 ou ⁵⁾	80 x 240 100 x 200 ou ⁶⁾
5 Isolation des cavités						
Laine minérale 3)	240	180	240	180	240	180
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP)	200	140	200	140	200	140
6 Parement inférieur (statiquen	nent actif)					
à une ou plusieurs couches	30	25	30	25	30	25
Panneau OSB, contreplaqués	30	25	30	25	30	25
7 Revêtement de plafond	•	·		·		·
Rigips RB	18	18 + 18	18	18 + 18	18	18 + 18
Rigips RF	15	15 + 15	15	15 + 15	15	15 + 15
Rigips Riduro	15	15 + 15	15	15 + 15	15	15 + 15
Rigips Rigidur H	15	15 + 15	15	15 + 15	15	15 + 15
Rigips Alba/Alba hydro	25	40	25	40	25	40
à une ou plusieurs couches	BSP 30 ⁴⁾	BSP 60 4)	BSP 30 ⁴⁾	BSP 60 4)	BSP 30 ⁴⁾	BSP 60 4)
Panneau de particules, de fibres						
Panneau OSB, contreplaqués	7					

- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Bois stratifié avec au moins 2 couches transversales
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 4) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4
- 5) Mesure pour 41 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Mesure pour 20 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

2.1.5 Planchers à lames juxtaposées



Conditions préalables

Page 22

- Lames torillonnées ou clouées
- Entre la pile de planches et les autres couches participant à la protection incendie, il ne doit y avoir aucun espace vide. À ces endroits, il est possible de mettre en reuvre

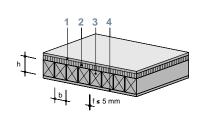
les couches du type suivant:

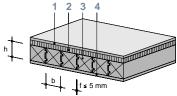
- Couches pleines en matériaux avec au moins RF3
- Lattages remplis de matériaux d'isolation avec au moins RF3
- Feuilles (couche isolante, frein-vapeur, etc.)
- Les effets du retrait et du gonflement doivent être pris en compte pour la conception des joints et raccords du point de vue de la protection incendie. Vous trouverez des propositions de construction correspondantes dans la documentation Lignum sur la protection incendie, publication «Éléments de construction en bois – raccords des éléments de construction résistant au feu».
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 30				REI 60					REI 90	
Variante	Α	В	С	D	E	F	G	Н	J	K	L
1 Version											
Rigips Rigidur EE	20			20			20		20	20	
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	30	-		30			30		30	30	30
Coffrage en bois massif	BSP 30 ²⁾	-		12	BSP 60 ²⁾		12		BSP 30 ²⁾	BSP 30 ²⁾	BSP 60 ²⁾
à une ou plusieurs couches				12			12				
Panneau de particules, de fibres		-		12			12				
Panneau OSB, contreplaqués			-	15		•	15	-			
Chape			-	20		•	20	-			
2 Isolation contre les bruits d'in	npact		20 ³⁾			•		60 ³⁾			
3 Structure porteuse	1	•		1	•			•	1		
Planches juxtaposées (h)	80	80	80	80	140	140	130	110	110	160	110
4 Parement inférieur											
Rigips RB		18	12,5	12,5	•	18 + 18	12,5	18	18	18	18 + 18
Rigips RF	•	15	12,5	12,5	•	15 + 15	12,5	15	15	15	15 + 15
Rigips Riduro	-	15	12,5	12,5	•	15 + 15	12,5	15	15	15	15 + 15
Rigips Rigidur H		15	10	10	•	15 + 15	10	15	15	15	15 + 15
Rigips Alba/Alba hydro		25	25	25	•	40	25	25	25	25	40
à une ou plusieurs couches	•	BSP 30 ²⁾	15	15	•	BSP 60 ²⁾	15	BSP 30 ²⁾	BSP 30 ²⁾	BSP 30 ²⁾	BSP 60 ²⁾
Panneau de particules, de fibres			12	12	•		12				
Panneau OSB, contreplaqués	-		15	15	•		15				

- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4
- 3) Recouvrement supérieur isolation acoustique avec couche supplémentaire (p. ex. feuille)

2.1.6 Plafonds en bois massif d'une largeur de joint f ≤ 5 mm





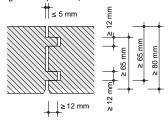
Conditions préalables

- Distance f entre les éléments ≤ 5 mm
- Entre le plafond en bois massif et les autres couches participant à la protection incendie, il ne doit y avoir aucun espace vide.
 - Il est permis d'insérer à ces endroits des couches du type suivant:
- Couches pleines en matériaux avec au moins RF3
- Lattages remplis de matériaux d'isolation avec au moins RF3
- Feuilles (couche isolante, frein-vapeur, etc.)
- Les effets du retrait et du gonflement doivent être pris en compte pour la conception des joints et raccords du point de vue de la protection incendie.
 Les propositions de construction correspondantes peuvent être consultées dans la documentation Lignum protection incendie, publication «Éléments de construction en bois – raccords pour les éléments de construction résistant au feu «.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 30						
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G
1 Version							
Rigips Rigidur EE		20	20				20
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)		30	30				30
Coffrage en bois massif		BSP 30 3)	15				12
à une ou plusieurs couches			15				12
Panneau de particules, de fibres			15				12
Panneau OSB, contreplaqués			15				15
Chape			20			-	20
3 Plafond en bois massif							
Bois massif, bois stratifié (b x h)	80 x 80 ²⁾	80 x 80	80 x 80 ⁴⁾	80 x 80	80 x 80 ⁶⁾	80 x 80	80 x 80
4 Parement inférieur							
Rigips RB		•		18	12,5	12,5	12,5
Rigips RF		•		15	12,5	12,5	12,5
Rigips Riduro		•		15	12,5	12,5	12,5
Rigips Rigidur H	•	•		15	10	10	10
Rigips Alba/Alba hydro		•		25	25	25	25
à une ou plusieurs couches				BSP 30 3)	15	15	15
Panneau de particules, de fibres					15	12	12
Panneau OSB, contreplaqués	-	-			15	15	15

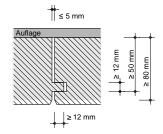
- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Formation des joints (assemblage rainures et fausse languette

également possible)



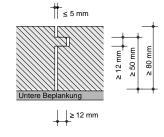
- 3) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4
- 4) Formation des joints (assemblage rainure et fausse languette

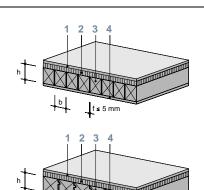
également possible):



- 5) Recouvrement supérieur isolation contre les bruits d'impact avec
- couche supplémentaire (p. ex. feuille)
- 6) Formation des joints (assemblage rainure et fausse languette

également possible):





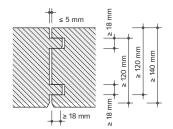
- Distance f entre les éléments ≤ 5 mm
- Entre le plafond en bois massif et les autres couches participant à la protection incendie, il ne doit y avoir aucun espace vide.

Il est permis d'insérer à ces endroits des couches du type suivant:

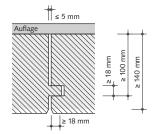
- Couches pleines en matériaux avec au moins RF3
- Lattages remplis de matériaux d'isolation avec au moins RF3
- Feuilles (couche isolante, frein-vapeur, etc.)
- Les effets du retrait et du gonflement doivent être pris en compte pour la conception des joints et raccords du point de vue de la protection incendie.
 Les propositions de construction correspondantes peuvent être consultées dans la documentation Lignum protection incendie, publication «Éléments de construction en bois – raccords pour les éléments de construction résistant au feu«.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 60							
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G	Н
1 Version								
Rigips Rigidur EE	-		20	-		20		20
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	-	30	30	-		30		30
Coffrage en bois massif		BSP 60 3)	15	-	-	15	-	BSP 30 3)
à une ou plusieurs couches	-		15	-		15		
Panneau de particules, de fibres			15	-		15	-	
Panneau OSB, contreplaqués			15	-	-	15	-	
Chape	-		20	-		20		
2 Isolation contre les bruits d'im Laine minérale 1)	pact		•			•	60 ⁵⁾	•
	•	-	•	•		•	60 ⁵⁾	
Laine minérale 1)	•	140 x 140	140 x 140 ⁴⁾	140 x 140	140 x 140 ⁶⁾	130 x 130	60 ⁵⁾	
Laine minérale 1) 3 Plafond en bois massif Bois massif, bois stratifié (l x h) 4 Parement inférieur		140 x 140	-	140 x 140	140 x 140 ⁶⁾	130 x 130	110 x 110	110 x 110
Laine minérale 1) 3 Plafond en bois massif Bois massif, bois stratifié (l x h) 4 Parement inférieur Rigips RB			-	140 x 140 18 + 18	140 x 140 ⁶⁾	130 x 130 12,5	110 x 110	110 x 110
Laine minérale 1) 3 Plafond en bois massif Bois massif, bois stratifié (l x h) 4 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF	140 x 140 ²)	140 x 140	140 x 140 ⁴)	140 x 140 18 + 18 15 + 15	140 x 140 ⁶⁾ 12,5 12,5	130 x 130 12,5 12,5	110 x 110 18 15	110 x 110 18 15
Laine minérale 1) 3 Plafond en bois massif Bois massif, bois stratifié (l x h) 4 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro	140 x 140 ²)	140 x 140	140 x 140 ⁴⁾	140 x 140 18 + 18 15 + 15 15 + 15	140 x 140 ⁶) 12,5 12,5 12,5 12,5	130 x 130 12,5 12,5 12,5	110 x 110 18 15 15	110 x 110 18 15 15
Laine minérale 1) 3 Plafond en bois massif Bois massif, bois stratifié (l x h) 4 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H	140 x 140 ²)	140 x 140	140 x 140 ⁴⁾	140 x 140 18 + 18 15 + 15 15 + 15 15 + 15	140 x 140 ⁶) 12,5 12,5 12,5 12,5 10	130 x 130 12,5 12,5 12,5 12,5	110 x 110 18 15 15 15 15	110 x 110 18 15 15 15
Laine minérale 1) 3 Plafond en bois massif Bois massif, bois stratifié (l x h) 4 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro	140 x 140 ²)	140 x 140	140 x 140 ⁴)	140 x 140 18 + 18 15 + 15 15 + 15 15 + 15 40	140 x 140 ⁶) 12,5 12,5 12,5 10 25	130 x 130 12,5 12,5 12,5 12,5 10 25	110 x 110 18 15 15 15 25	110 x 110 18 15 15 15 25
Laine minérale 1) 3 Plafond en bois massif Bois massif, bois stratifié (l x h) 4 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H	140 x 140 ²)	140 x 140	140 x 140 ⁴)	140 x 140 18 + 18 15 + 15 15 + 15 15 + 15	140 x 140 ⁶) 12,5 12,5 12,5 12,5 10	130 x 130 12,5 12,5 12,5 12,5	110 x 110 18 15 15 15 15	110 x 110 18 15 15 15
Laine minérale 1) 3 Plafond en bois massif Bois massif, bois stratifié (l x h) 4 Parement inférieur Rigips RB Rigips RF Rigips Riduro Rigips Rigidur H Rigips Alba/Alba hydro	140 x 140 ²)	140 x 140	140 x 140 ⁴)	140 x 140 18 + 18 15 + 15 15 + 15 15 + 15 40	140 x 140 ⁶) 12,5 12,5 12,5 10 25	130 x 130 12,5 12,5 12,5 12,5 10 25	110 x 110 18 15 15 15 25	110 x 110 18 15 15 15 25

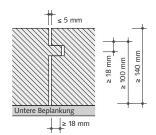
- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- Formation des joints (assemblage rainure et fausse languette également possible):



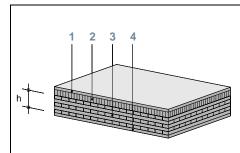
- 3) Panneau coupe-feu conformément au chapitre correspondant
 - du document de base ou chap. 2,4
- 4) Formation des joints (assemblage rainure et fausse languette
 - également possible):



- 5) Recouvrement supérieur isolation contre les bruits d'impact avec
- couche supplémentaire (p. ex. feuille)
- 6) Formation des joints (assemblage rainures et fausse languette également possible):



2.1.7 Plafonds en panneaux de bois massif multicouches



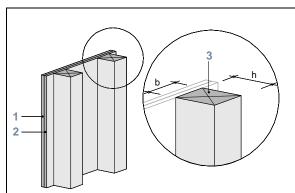
- Composition des panneaux:
- selon chap. 1.2, matériaux de construction (sauf exigence d'uniformité)
- épaisseur des différentes couches 20 40 mm
- épaisseur des couches transversales ≤ épaisseur des couches longitudinales
- couches de recouvrement parallèles au sens porteur
- pas de double couche
- joints longitudinaux des couches de recouvrement collés
- espacement des planches dans les couches intérieures ≤ 6 mm
- En cas de sollicitation sur deux axes, la direction transversale doit être démontrée séparément.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (en mm)

		•					,	
	REI 30			REI 60			REI 90	
Variante	Α	В	С	D	E	F	G	Н
1 Version								
Rigips Rigidur EE	20		20			20		20
Rigips Rigidur EE (MF)/(HF)	30		30	30		30	•	30
Coffrage en bois massif	BSP 30 ²⁾		15	BSP 60 ²⁾		BSP 30 ²⁾		BSP 30 ²⁾
à une ou plusieurs couches			15					
Panneau de particules, de fibres			14				-	
Panneau OSB, contreplaqués			15					
Chape		•	20		•		-	
2 Isolation contre les bruits d'in Laine minérale 1)	npact •	50		•	60	•	60	•
3 Structure porteuse								
Panneau en bois massif multicouche (h)	100 ³⁾ 155 ou ⁴⁾	100 ou ⁵⁾	100 ou ⁵⁾	150 ³⁾ 158 ⁶⁾ 185 ⁷⁾ ou ⁸⁾	100 ³⁾ 155 ou ⁴⁾	100 ³⁾ 155 ou ⁴⁾	160 ³⁾ 200 ou ⁹⁾	160 ³⁾ 200 ou ⁹⁾
4 Parement inférieur								
Rigips RB		12,5	12,5	•	18	18	18	18
Rigips RF		12,5	12,5		15	15	15	15
Rigips Riduro		12,5	12,5		15	15	15	15
Rigips Rigidur H		12,5	12,5		15	15	15	15
Rigips Alba/Alba hydro		25	25		25	25	25	25
à une ou plusieurs couches		15	15		BSP 30 ²⁾	BSP 30 ²⁾	BSP 30 ²⁾	BSP 30 ²⁾
Panneau de particules, de fibres	-	14	14					

- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 50 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C
- 2) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4
- 3) Panneau en bois massif à structure homogène (épaisseur identique des couches), au moins 5 couches
- Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 5) Mesure pour 14 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Panneau en bois massif avec 5 couches
- 7) Panneau en bois massif avec au moins 7 couches
- 8) Mesure pour 60 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 9) Mesure pour 55 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

2.2 Parois ayant une résistance au feu de 30, 60 et 90 minutes

2.2.1 Parois revêtues d'un seul côté, sans isolation participant à la protection incendie



- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- Les parois porteuses d'une résistance au feu de 30 minutes sont conçues pour une charge verticale centrée de $q'_{d,\,fi}=20\ kN/m'$.
- Les parois porteuses d'une résistance au feu de 60 minutes sont conçues pour une charge verticale centrée de $q'_{d,\,fl}=50~kN/m'$.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 30		El 30	REI 30	R60		EI 60		REI 60	
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	J	K
1 Parement 1										
Rigips RB		12,5	12,5	12,5	15 + 15	15 + 18	15 + 18	15 + 18	15 + 18	15 + 18
Rigips RF		12,5	12,5	12,5	12,5 + 12,5	12,5 + 15	12,5 + 15	15 + 15	12,5 + 15	15 + 15
Rigips Riduro		12,5	12,5	12,5	12,5 + 12,5	12,5 + 15	12,5 + 15	15 + 15	12,5 + 15	15 + 15
Rigips Rigidur H		10	10	10	12,5 + 12,5	12,5 + 15	12,5 + 15	15 + 15	12,5 + 15	15 + 15
à une ou plusieurs couches		18	18	18	35	40	40	43	40	43
Panneau de particules, de fibres		14	15	15	30	32	32	35	32	35
Panneau OSB, contreplaqués		18	18	18	35	40	40	43	40	43
2 Parement 2 Rigips RB	15	12,5	15	15	18	15	18	18	18	18
Rigips RF	15	12,5	12,5	12,5	18	15	18	15	18	15
Rigips Riduro	15	12,5	12,5	12,5	18	15	18	15	18	15
Rigips Rigidur H	15	12,5	12,5	12,5	18	15	18	15	18	15
à une ou plusieurs couches	26	18	25	25	32	27	32	27	32	27
Panneau de particules, de fibres	20	15	18	18	25	22	25	22	25	22
Panneau OSB, contreplaqués	26	18	23	23	32	27	32	27	32	27
3 Montants										
Bois massif, bois stratifié (b x h)	120 x 120 130 x 100 220 x 80 ou ²⁾	120 x 120 130 x 100 220 x 80 ou ²⁾	95 x 75	110 x 120 120 x 100 220 x 80 ou ²⁾	180 x 190 200 x 140 ou ³⁾	180 x 190 200 x 140 ou ³⁾	140 x 100	140 x 100	170 x 170 190 x 140 ou ³⁾	170 x 170 190 x 140 ou ³⁾

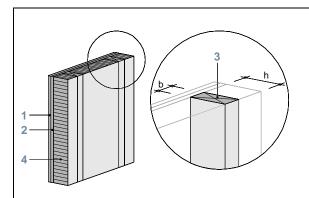
[■] Non nécessaire

¹⁾ Joints soutenus (selon type de joint 1 sur la fig. 6)

²⁾ Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes

³⁾ Mesure pour 60 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes

2.2.2 Parois revêtues d'un seul côté avec isolation participant à la protection incendie



- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de q'd, fi = 20 kN/m'.
- Les espaces vides à l'intérieur de la structure du composant participant à la protection incendie doivent être remplis à l'aide d'une isolation participant à la protection incendie.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

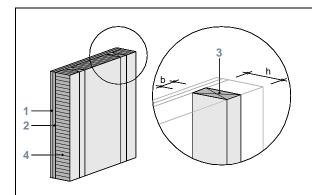
	R 30			El 30			REI 30		
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	J
1 Parement 1									
Rigips RB			12,5			12,5			12,5
Rigips RF	•		12,5		•	12,5			12,5
Rigips Riduro	•	•	12,5		•	12,5	•		12,5
Rigips Rigidur H		•	12,5	•		12,5	•		12,5
à une ou plusieurs couches			20		•	20	•		20
Panneau de particules, de fibres			15			15			15
Panneau OSB, contreplaqués			20			20			20
2 Parement 2			1		1				
Rigips RB	18	15	12,5	18	15	12,5	18	15	12,5
Rigips RF	15	15	12,5	15	15	12,5	15	15	12,5
Rigips Riduro	15	15	12,5	15	15	12,5	15	15	12,5
Rigips Rigidur H	15	15	10	15	15	10	15	15	10
à une ou plusieurs couches	28	25	15	28	25	15	28	25	15
Panneau de particules, de fibres	25	22	12	25	22	12	25	22	12
Panneau OSB, contreplaqués	28	25	15	28	25	15	28	25	15
3 Montants									
Bois massif, bois stratifié (b x h)	60 x 160 65 x 140 80 x 120 ou ³⁾	60 x 160 ou ³⁾	60 x 160 65 x 140 80 x 120 ou ³⁾	45 x 120	45 x 160	45 x 120	60 x 160 65 x 140 80 x 120 ou ³⁾	60 x 160 ou ³⁾	60 x 160 65 x 140 80 x 120 ou ³⁾
4 Isolation									
Laine minérale 1)	120	160	120	120	160	120	120	160	120
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) ²⁾	110	120	110	110	120	110	110	120	110

[■] Non nécessaire

¹⁾ Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, espace vide complet rempli

²⁾ Indication de l'épaisseur minimale, espace vide complet rempli

³⁾ Mesure pour 30 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes

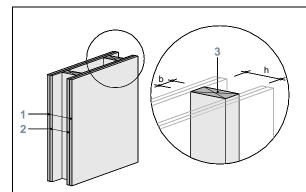


- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de $q'_{d,\,fi}=50$ kN/m'.
- Les espaces vides à l'intérieur de la structure du composant participant à la protection incendie doivent être remplis à l'aide d'une isolation participant à la protection incendie.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 60		El 60		REI 60	
Variante	A	В	С	D	E	F
1 Parement 1						
Rigips RB	20	15 + 15	20	15 + 15	20	15 + 15
Rigips RF	18	12,5 + 12,5	18	12,5 + 12,5	18	12,5 + 12,5
Rigips Riduro	18	12,5 + 12,5	18	12,5 + 12,5	18	12,5 + 12,5
Rigips Rigidur H	18	12,5 + 12,5	18	12,5 + 12,5	18	12,5 + 12,5
à une ou plusieurs couches	35	40	35	40	35	40
Panneau de particules, de fibres	30	32	30	32	30	32
Panneau OSB, contreplaqués	35	40	35	40	35	40
2 Parement 2	Loo	1.5	Loo	10	Loo	1.0
Rigips RB	20	15	20	18	20	18
Rigips RF	18	15	18	15	18	15
Rigips Riduro	18	15	18	15	18	15
Rigips Rigidur H	18	15	18	15	18	15
à une ou plusieurs couches	35	27	35	27	35	27
Panneau de particules, de fibres	30	22	30	22	30	22
Panneau OSB, contreplaqués	35	27	35	27	35	27
3 Montants						
Bois massif, bois stratifié (b x h)	100 x 140 80 x 160 ou ³⁾	100 x 140 80 x 160 ou ³⁾	80 x 140 60 x 160	80 x 140 60 x 160	100 x 140 80 x 160 ou ³⁾	100 x 140 80 x 160 ou ³⁾
4 Isolation						
Laine minérale 1)	140	140	140	140	140	140
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) ²⁾	110	110	140	140	110	110

- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 2) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 3) Mesure pour 60 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes

2.2.3 Parois revêtues des deux côtés sans isolation participant à la protection incendie



- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- \bullet Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de $q'_{d,\,fi}=20\,$ kN/m'.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 30				El 30		REI 30	
Variante	A1 ²⁾	A2 ²⁾	B1 ²⁾	B2 ²⁾	C1 ²⁾	C2 ²⁾	D1 ²⁾	D2 ²⁾
1 Parement 1								
Rigips RB	-	9,5		12,5		9,5		9,5
Rigips RF	-	12,5		12,5		12,5	•	12,5
Rigips Riduro	-	12,5	•	12,5	-	12,5		12,5
Rigips Rigidur H	-	10		10		10		10
à une ou plusieurs couches	-	12	-	15	-	15	•	15
Panneau de particules, de fibres	-	12		12	•	12		12
Panneau OSB, contreplaqués	-	12	-	15		15		15
2 Parement 2 Rigips RB 1)	12,5	12,5	15	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5
Rigips RF 1)	12,5	12,5	15	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5
Rigips Riduro 1)	12,5	12,5	15	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5
Rigips Rigidur H 1)	12,5	10	15	10	12,5	10	12,5	10
à une ou plusieurs couches	18	15	22	15	21	15	21	15
Panneau de particules, de fibres	15	12	17	12	17	12	17	12
Panneau OSB, contreplaqués	18	15	22	15	21	15	21	15
3 Montants								
Bois massif, bois stratifié (b x h)	150 x 100 110 x 110 100 x 150 ou ³⁾		90 x 180 95 x 95 180 x 90 ou 4)		65 x 60		80 x 100 110 x 80 ou ⁵⁾	

[■] Non nécessaire

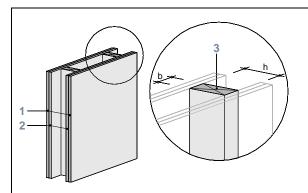
¹⁾ Joints soutenus (selon type de joint 1 sur la fig. 6)

²⁾ Les éléments de construction ne doivent pas être symétriques. Les couches 1 et 2 peuvent être combinées à l'intérieur des variantes, par exemple A1 et A2 de façon à ce que le montant est simple d'un côté et double de l'autre.

³⁾ Mesure pendant 10 minutes de combustion sur quatre faces conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes

⁴⁾ Mesure pendant 5 minutes de combustion sur quatre faces conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes

⁵⁾ Mesure pour 6 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes



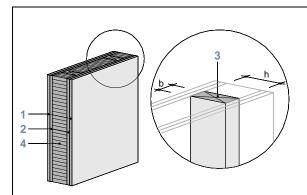
- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de q'd, fi = 50 kN/m'.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 60				EI 60			REI 60			
Variante	A1 ²⁾	A2 ²⁾	В	С	D1 ²⁾	D2 ²⁾	Е	F1 ²⁾	F2 ²⁾	G	Н
1 Parement 1											
Rigips RB		15	18	18	•	15	18		15	18	18
Rigips RF	-	12,5	15	15	•	12,5	15		12,5	15	15
Rigips Riduro	•	12,5	15	15	•	12,5	15		12,5	15	15
Rigips Rigidur H	-	10	15	15	•	12,5	15		12,5	15	15
à une ou plusieurs couches	-	22	27	32	•	24	27		24	27	32
Panneau de particules, de fibres		17	20	25		18	20		18	20	25
Panneau OSB, contreplaqués		22	27	32		24	27	•	24	27	32
2 Parement 2 Rigips RB ¹⁾	25	15	18	15	25	15	18	25	15	18	15
		1						_			
Rigips RF 1)	18	12,5	18	15	18	12,5	18	18	12,5	18	15
Rigips Riduro 1)	18	12,5	18	15	18	12,5	18	18	12,5	18	15
Rigips Rigidur H 1)	18	12,5	18	15	18	12,5	18	18	12,5	18	15
à une ou plusieurs couches	36	21	27	24	36	24	27	36	24	27	24
Panneau de particules, de fibres	32	16	22	18	32	18	22	32	18	22	18
Panneau OSB, contreplaqués	36	21	27	24	36	24	27	36	24	27	24
3 Montants											
Bois massif, bois stratifié (b x h)	150 x 180 160 x 160 140 x 240 ou ³⁾)	140 x 140 220 x 120 ou 4)	140 x 130 180 x 120 ou ⁵⁾	105 x 80		85 x 70	140 x 14 160 x 12 ou ⁶⁾		120 x 120 180 x 100 ou ⁷⁾	

- 1) Joints soutenus (selon type de joint 1 sur la fig. 6)
- 2) Les parties d'ouvrage ne doivent pas être symétriques. Les couches 1 et 2 peuvent être combinées à l'intérieur des variantes, par exemple A1 et A2 de façon à ce que le montant est simple d'un côté et double de l'autre.
- 3) Mesure pendant 23 minutes de combustion sur quatre faces conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 4) Mesure pendant 13 minutes de combustion sur quatre faces conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 5) Mesure pendant 11 minutes de combustion sur quatre faces conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 6) Mesure pour 23 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 7) Mesure pour 13 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes 8) Mesure pour 11 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes

2.2.4 Parois revêtues des deux côtés avec isolation participant à la protection incendie

Page 31

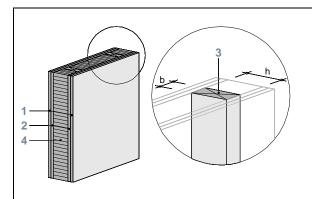


Conditions préalables

- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de q'd, fi = 20 kN/m'.
- Les espaces vides à l'intérieur de la structure du composant participant à la protection incendie doivent être remplies avec une isolation participant à la protection
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 30				El 30		DEI 20	REI 30				
V:		A O 2)	D4 2)	B2 ³⁾		00.3		F0.2)	F1 ³⁾	F0.3\		
Variante	A1 ³⁾	A2 ³⁾	B1 ³⁾	B2 3)	C1 3)	C2 3)	E1 3)	E2 3)	F1 3)	F2 ³⁾		
1 Parement 1												
Rigips RB		12,5		12,5	•	12,5		12,5		12,5		
Rigips RF		12,5	-	12,5		12,5		12,5		12,5		
Rigips Riduro		12,5		12,5		12,5		12,5		12,5		
Rigips Rigidur H		10		10	•	10		10		10		
à une ou plusieurs couches		12		15		12		12		15		
Panneau de particules, de fibres		12		12	•	12		12		12		
Panneau OSB, contreplaqués		12		15		12		12		15		
2 Parement 2		1		1		1	1	1	1	1		
Rigips RB	12,5	12,5	15	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5		
Rigips RF	12,5	12,5	15	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5		
Rigips Riduro	12,5	12,5	15	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5		
Rigips Rigidur H	10	10	15	10	10	10	10	10	12,5	10		
à une ou plusieurs couches	18	12	22	15	18	12	18	12	21	15		
Panneau de particules, de fibres	15	12	17	12	15	12	15	12	16	12		
Panneau OSB, contreplaqués	18	12	22	15	18	12	18	12	21	15		
3 Montants												
Bois massif, bois stratifié (b x h)	60 x 155 65 x 140 110 x 12 ou 4))	60 x 130 65 x 120 100 x 10 ou ⁵⁾)	40 x 80		40 x 120 60 x 100 180 x 80 ou ⁶⁾)	45 x 100 100 x 80 180 x 70 ou 7))		
4 Isolation des cavités												
Laine minérale 1)	110	-	90	90		80		80		70		
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 23	110		90		80		80		70	70		

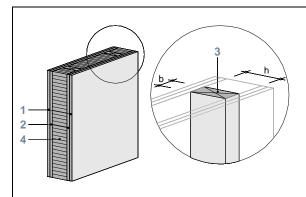
- 1) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 2) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 3) Les parties d'ouvrage ne doivent pas être symétriques. Les couches 1 et 2 peuvent être combinées à l'intérieur des variantes, par exemple A1 et A2 de facon à ce que le montant est simple d'un côté et double de l'autre.
- 4) Mesure pendant 12 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 5) Mesure pendant 5 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 6) Mesure pour 12 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 7) Mesure pour 6 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi



- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- \bullet Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de q' $_{\rm d,\,fi}=50$ kN/m'.
- Les cavités à l'intérieur de la structure du composant participant à la protection incendie doivent être remplies avec une isolation participant à la protection
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 60 EI 60									
Variante	A1 ³⁾	A2 3)	В	С	D	E1 3)	E2 3)	F	G	
1 Parement 1										
Rigips RB		12,5	12,5	18	20		12,5	12,5	15	
Rigips RF	-	12,5	12,5	12,5	15		12,5	12,5	12,5	
Rigips Riduro	-	12,5	12,5	12,5	15	-	12,5	12,5	12,5	
Rigips Rigidur H		10	10	12,5	15		12,5	10	12,5	
à une ou plusieurs couches		17	18	27	32	-	18	18	25	
Panneau de particules, de fibres	-	12	15	22	25	-	14	15	20	
Panneau OSB, contreplaqués	•	17	18	27	32	-	18	18	25	
2 Parement 2		T								
Rigips RB	15	12,5	15	12,5	12,5	18	12,5	15	12,5	
Rigips RF	15	12,5	15	12,5	12,5	15	12,5	12,5	12,5	
Rigips Riduro	15	12,5	15	12,5	12,5	15	12,5	12,5	12,5	
Rigips Rigidur H	15	12,5	15	10	12,5	15	10	12,5	10	
à une ou plusieurs couches	24	17	25	18	18	27	15	24	18	
Panneau de particules, de fibres	19	13	20	15	15	22	14	18	15	
Panneau OSB, contreplaqués	24	17	25	18	18	27	15	24	18	
3 Montants			T			T				
bois massif, Bois lamellé collé (b x h)	80 x 195 100 x 180 ou 4)		80 x 180 120 x 160 ou ⁵⁾	80 x 180 115 x 160 ou ⁶⁾	80 x 160 155 x 140 ou ⁷⁾	40 x 140		40 x 100	40 x 100	
4 Isolation des cavités	4 Isolation des cavités									
Laine minérale 1)	150		130	130	120	140		100	100	
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) ²⁾	150		130	130	120	110		100	100	

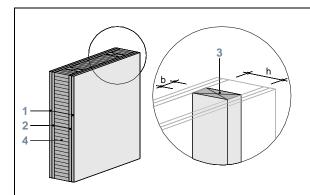
- 1) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 2) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 3) Les parties d'ouvrage ne doivent pas être symétriques. Les couches 1 et 2 peuvent être combinées à l'intérieur des variantes, par exemple A1 et A2 de façon à ce que le montant est simple d'un côté et double de l'autre
- 4) Mesure pendant 32 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 5) Mesure pendant 22 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 6) Mesure pendant 21 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 7) Mesure pendant 15 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes



- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- \bullet Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de q'd, fi = 50 kN/m'.
- Les cavités à l'intérieur de la structure du composant participant à la protection incendie doivent être remplies avec une isolation participant à la protection
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	REI 60					
Variante	A1 ³⁾	A2 3)	В	l c	l D	E 8)
	17					
1 Parement 1						
Rigips RB	-	12,5	12,5	18	20	•
Rigips RF	-	12,5	12,5	12,5	15	•
Rigips Riduro	-	12,5	12,5	12,5	15	•
Rigips Rigidur H	-	12,5	10	12,5	15	•
à une ou plusieurs couches	-	18	18	27	32	•
Panneau de particules, de fibres	-	14	15	22	25	
Panneau OSB, contreplaqués	-	18	18	27	32	
2 Parement 2						
Rigips RB	18	12,5	15	12,5	12,5	
Rigips RF	15	12,5	15	12,5	12,5	
Rigips Riduro	15	12,5	15	12,5	12,5	12,5
Rigips Rigidur H	15	10	15	10	12,5	
à une ou plusieurs couches	27	15	25	18	18	
Panneau de particules, de fibres	22	14	20	15	15	
Panneau OSB, contreplaqués	27	15	25	18	18	
3 Montants						
bois massif, Bois lamellé collé (b x h)	40 x 175 55 x 160 80 x 140 ou 4)		40 x 160 65 x 140 105 x 120 250 x 100 ou ⁵⁾	40 x 155 60 x 140 100 x 120 240 x 100 ou ⁶⁾	45 x 140 80 x 120 180 x 100 ou ⁷⁾	60 x 120
4 Isolation des cavités						
Laine minérale 1)	140		90	90	80	
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 2)	110		90	90	80	
Fibres de bois						120 ⁹⁾

- 1) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 2) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 3) Les parties d'ouvrage ne doivent pas être symétriques. Les couches 1 et 2 peuvent être combinées à l'intérieur des variantes, par exemple A1 et A2 de façon à ce que le montant est simple d'un côté et double de l'autre.
- 4) Mesure pour 32 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 5) Mesure pour 22 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 6) Mesure pour 21 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 7) Mesure pendant 15 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 8) Structure selon procès-verbal d'essai MA 39-VFA 2015-1311.01.
 - Les dispositions concernant l'exécution doivent être respectées conformément au procès-verbal d'essai, notamment:
 - $E_{d,fi} = 23,4 \text{ kN/m}^{\circ}$
- entraxe des montants = 625 mm
- 9) Masse volumique apparente ≥45 kg/m³



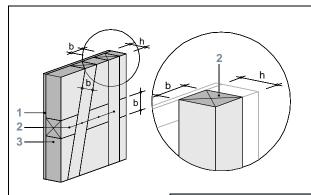
- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- \bullet Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de q' $_{d,\,fi}=50$ kN/m'.
- Les cavités à l'intérieur de la structure du composant participant à la protection incendie

 de la structure du composant participant à la protection de la protection participant à la protection de la prot
- doivent être remplies avec une isolation participant à la protection incendie.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 90 EI 90 REI 90										
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	J	K	L 11)
1 Parement 1											
Rigips RB	18	12,5	18	15	18	18	18	12,5	18	15	•
Rigips RF	15	12,5	18	15	15	18	15	12,5	18	15	
Rigips Riduro	15	12,5	18	15	15	18	15	12,5	18	15	
Rigips Rigidur H	15	10	18	15	15	18	15	10	18	15	
à une ou plusieurs couches	27	18	30	27	27	30	27	18	30	27	
Panneau de particules, de fibres	22	14	25	22	22	25	22	14	25	22	
Panneau OSB, contreplaqués	27	18	30	27	27	30	27	18	30	27	
2 Parement 2											
Rigips RB	18	15 + 12,5	18	18 + 15	18	18	18	15 + 15	18	18 + 15	
Rigips RF	15	12,5 + 12,5	18	15 + 15	15	18	15	12,5 + 12,5	18	15 + 15	
Rigips Riduro	15	12,5 + 12,5	18	15 + 15	15	18	15	12,5 + 12,5	18	15 + 15	12,5 + 12,5
Rigips Rigidur H	15	12,5 + 12,5	18	15 + 15	15	18	15	12,5 + 12,5	18	15 + 15	
à une ou plusieurs couches	27	38	30	41	27	30	27	38	30	41	
Panneau de particules, de fibres	22	32	25	35	22	25	22	32	25	35	
Panneau OSB, contreplaqués	27	38	30	41	27	30	27	38	30	41	
3 Montants											
Bois massif, bois stratifié (b x h)	100 x 200	180 x 180	135 x 180 350 x 160		40 x 180	40 x 140	60 x 180 ou ⁷⁾	60 x 175 80 x 145 90 x 140 ou ⁸⁾	60 x 165 80 x 140 ou ⁹⁾	60 x 155 80 x 135 120 x 120 ou ¹⁰⁾	60 x 100
4 Isolation des cavités											
Laine minérale 1)	180	140	140	120	180	140	180	140	140	120	
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) ²⁾	165	140	140	120	140	120	140	130	120	100	100

- Non nécessaire
- 1) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 2) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 3) Mesure pendant 44 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 4) Mesure pendant 42 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 5) Mesure pendant 37 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 6) Mesure pendant 28 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 7) Mesure pour 44 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 8) Mesure pour 42 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
 9) Mesure pour 37 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de
- la paroi
- 10) Mesure pour 28 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 11) Structure selon procès-verbal d'essai MA 39-VFA 2015-1346.01.
 - Les dispositions concernant l'exécution doivent être respectées conformément au procès-verbal d'essai, notamment:
 - Ed,fi = 19 kN/m⁴
 - entraxe des montants = 625 mm

2.2.5 Colombages (pans de bois)



Conditions préalables

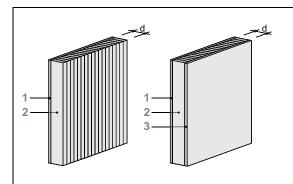
• Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous

	R 30	El 30	REI 30
Variante	A	В	С
1 Parement			
Rigips RB		18	18
Rigips RF	•	12,5	12,5
Rigips Riduro	•	12,5	12,5
Rigips Rigidur H	•	12,5	12,5
Enduit minéral	•	15	15
Coffrage en bois massif	•	22	22
à une ou plusieurs couches	•	22	22
Panneau de particules, de fibres	•	16	16
Panneau OSB, contreplaqués	•	22	22
2 Construction à colombages		_	
Bois massif, bois stratifié (I x h)	120 x 120	100 x 100	100 x 100
3 Remplissage			
Maçonnerie	Complètement remplie	Complètement remplie	Complètement remplie
Panneaux de construction légère en laine de bois 1)	Complètement remplie	Complètement remplie	Complètement remplie

[■] Non nécessaire
1) Panneaux de construction légère en laine de bois selon EN 13168

Page 36

2.2.6 Parois en planches juxtaposées



- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminante pour la stabilité des parois)
- \bullet Les parois porteuses sont conçues pour une charge verticale, centrée de $q'_{\text{d, fi}}=70~\text{kN/m}'.$
- Lames torillonnées ou clouées
- Entre la pile de planches et les autres dispositifs de protection incendie il ne doit y avoir aucun espace vide. Il est permis d'insérer à ces endroits des couches du type suivant:
 - Couches pleines en matériaux avec au moins RF3
- Lattages remplis de matériaux d'isolation avec au moins RF3
- Feuilles (couche isolante, frein-vapeur, etc.)
- Les effets du retrait et du gonflement doivent être pris en compte pour la conception des joints et raccords du point de vue de la protection incendie.
 Vous trouverez des propositions de construction correspondantes dans la documentation Lignum sur la protection incendie, publication «Éléments de construction en bois – raccords des éléments de construction résistant au feu».
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

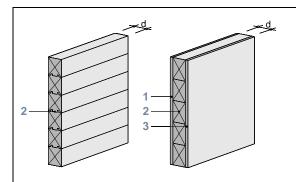
	R 30	El 30		REI 30	REI 30 R 60 EI 60			REI 60				
Variante	Α	В	С	D	E	F	G	Н	J	K	L	М
1 Parement												
Rigips RB	18	18	12,5	18	12,5	18 + 18	18 + 18	12,5	18	18 + 18	12,5	18
Rigips RF	15	15	12,5	15	12,5	15 + 15	15 + 15	12,5	15	15 + 15	12,5	15
Rigips Riduro	15	15	12,5	15	12,5	15 + 15	15 + 15	12,5	15	15 + 15	12,5	15
Rigips Rigidur H	15	15	10	15	10	15 + 15	15 + 15	10	15	15 + 15	10	15
à une ou plusieurs couches	BSP 30 1)	BSP 30 1)	15	BSP 30 1)	15	BSP 60 1)	BSP 60 1)	15	BSP 30 1)	BSP 60 1)	15	BSP 30 1)
Panneau de particules, de fibres			12		12			12			12	
Panneau OSB, contreplaqués			15		15			15			15	
2 Structure porteuse												
Pile de planches (d)	80	60	60	80	80	100	100	100	80	100	100	90
3 Parement	1								Lia			I 10
Rigips RB		•	12,5	•	12,5	•	•	12,5	18	•	12,5	18
Rigips RF	•		12,5	•	12,5	•		12,5	15	•	12,5	15
Rigips Riduro	•	•	12,5	•	12,5	•		12,5	15	•	12,5	15
Rigips Rigidur H	•	•	10	•	10		•	10	15	•	10	15
à une ou plusieurs couches		•	15		15		•	15	BSP 30 ¹⁾	•	15	BSP 30 ¹⁾
Panneau de particules, de fibres	•	•	12	•	12		•	12		•	12	
Panneaux OSB, contreplaqués			15		15			15			15	

[■] Non nécessaire

¹⁾ Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4

Page 37

2.2.7 Parois en madrier empilés



Conditions préalables

- Hauteur de paroi max. 3 m
- Les parois porteuses sont conçues pour une charge verticale, centrée de q'd, fi = 20 kN/m'.
- Parties d'ouvrage stabilisatrices (cloisons intermédiaires) espacées d'une distance maximale de 6 m
- Madriers horizontaux; poutres superposées sans jeu (joints ≤ 2 mm)
- Les tassements doivent être pris en considération pour la conception des raccords.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

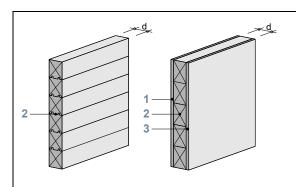
	R 30		El 30			REI 30		
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G	Н
1 Parement								
Rigips RB		18		18	12,5		18	12,5
Rigips RF		15		15	12,5	-	15	12,5
Rigips Riduro		15		15	12,5	-	15	12,5
Rigips Rigidur H	-	15	-	15	10	•	15	10
à une ou plusieurs couches		BSP 30 ²⁾		BSP 30 ²⁾	15	-	BSP 30 ²⁾	15
Panneau de particules, de fibres					12	-		12
Panneau OSB, contreplaqués	-				15	-		15
2 Structure porteuse Bois massif, bois stratifié (d)	100 ¹⁾	80	60 ¹⁾	50	50	80 ¹⁾	80	80
	1	1 44		1 44		1 22		1 22
3 Parement								
Rigips RB	-				12,5			12,5
Rigips RF					12,5	-		12,5
Rigips Riduro			•		12,5	-		12,5
Rigips Rigidur H					10	-		4.0
								10
à une ou plusieurs couches	•				15	-	•	15
à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres		•	•		15 12	•		

[■] Non nécessaire

¹⁾ Formation des joints doubles rainures et languette ou double fausse languette selon le schéma suivant:



2) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4



Conditions préalables

- Hauteur de paroi max. 3 m
- Les parois porteuses sont conçues pour une charge verticale, centrée de q'd, $_{\rm fi}$ = 20 kN/m'.
- Parties d'ouvrage stabilisatrices (cloisons intermédiaires) espacées d'une distance maximale de 6 m
- Madriers horizontaux; poutres superposées sans jeu (joints ≤ 2 mm)
- Les tassements doivent être pris en considération pour la conception des raccords.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 60		EI 60			REI 60		
Variante	Α	В	С	D	E	F	G	Н
1 Parement								
Rigips RB		18 + 18		18 + 18	12,5		18 + 18	12,5
Rigips RF		15 + 15		15 + 15	12,5		15 + 15	12,5
Rigips Riduro		15 + 15		15 + 15	12,5		15 + 15	12,5
Rigips Rigidur H	-	15 + 15		15 + 15	10		15 + 15	10
à une ou plusieurs couches		BSP 60 ²⁾	•	BSP 60 ²⁾	15		BSP 60 ²⁾	15
Panneau de particules, de fibres					12			12
Panneau OSB, contreplaqués					15			15
	•					•		
2 Structure porteuse								
Bois massif, bois stratifié (d)	160 ¹⁾	120	100 1)	90	90	120 1)	120	120
3 Parement								
Rigips RB		-		•	12,5	•		12,5
Rigips RF	-	-			12,5		-	12,5
Rigips Riduro	-	•		•	12,5		•	12,5
Rigips Rigidur H					10		•	10
à une ou plusieurs couches			•		15		•	15
Panneau de particules, de fibres		•		•	12	•	•	12
Panneau OSB, contreplaqués					15			15

■ Non nécessaire

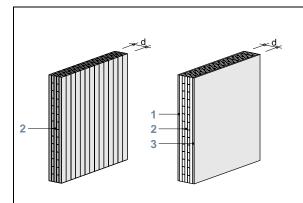
¹⁾ Formation des joints doubles rainures et languette ou double fausse languette selon le schéma suivant:





2) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4

2.2.8 Parois en panneaux de bois massif multicouches



Conditions préalables

- Composition des panneaux:
 - selon chap. 1.2, matériaux de construction (sauf exigences d'uniformité)

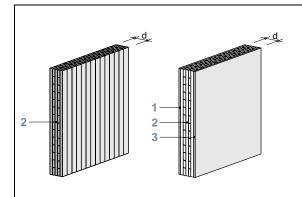
épaisseur des différentes couches 20 - 40 mm

- Parties d'ouvrage El et REI: couches de recouvrement verticales
- pas de double couche
- joints longitudinaux des couches de recouvrement collés
- espacement des planches dans les couches intérieures ≤ 6 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminante pour la capacité portante des parois)
- Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de $q'_{d,\,fi}=50\ kN/m'$.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 30		El 30		REI 30		
Variante	A	В	C	D	E	TF	G
Variance	A	l p	C	D	<u> </u>	'	l G
1 Parement							
Rigips RB		12,5	18	12,5	18	12,5	12,5
Rigips RF	-	12,5	15	12,5	15	12,5	12,5
Rigips Riduro		12,5	15	12,5	15	12,5	12,5
Rigips Rigidur H	•	12,5	15	10	15	12,5	12,5
à une ou plusieurs couches		19	BSP 30 ⁵⁾	15	BSP 30 5)	19	21
Panneau de particules, de fibres		15		12		15	16
Panneau OSB, contreplaqués		19		15		19	21
2 Structure porteuse Panneau en bois massif multicouche (d)	105 ¹⁾ 110 ²⁾ ou ³⁾	80 ¹⁾ 85 ²⁾ ou ⁴⁾	60	60	115 ou ⁶⁾	100 ou ⁷⁾	95 ou ⁸⁾
3 Parement		·	·		·		·
Rigips RB	-	12,5		12,5		12,5	12,5
Rigips RF		12,5		12,5		12,5	12,5
Rigips Riduro		12,5	-	12,5		12,5	12,5
Rigips Rigidur H	•	12,5	-	10		12,5	12,5
à une ou plusieurs couches		19	•	15		19	21
Panneau de particules, de fibres		15	•	12		15	16
Panneau OSB, contreplaqués		19	•	15		19	21

■ Non nécessaire

- 1) Couche médiane verticale, épaisseur 40 mm
- 2) Couche médiane verticale, épaisseur 20 mm
- 3) Mesure pour 30 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 4) Mesure pour 9 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 5) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4
- 6) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 7) Mesure pour 9 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 8) Mesure pour 6 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base



Conditions préalables

- Composition des panneaux:
 - selon chap. 1.2, matériaux de construction (sauf exigences d'uniformité)

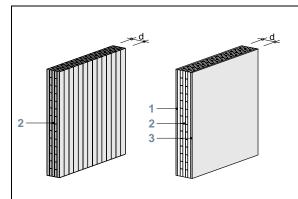
épaisseur des différentes couches 20 - 40 mm

- Parties d'ouvrage El et REI: couches de recouvrement verticales
- pas de double couche
- joints longitudinaux des couches de recouvrement collés
- espacement des planches dans les couches intérieures ≤ 6 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminante pour la capacité portante des parois)
- \bullet Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de q'd, fi = 50 kN/m'.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 60			El 60		REI 60		
Variante	Α	В	С	D	E	F	G	Н
			•			•		
1 Parement								
Rigips RB	-	12,5	18	18 + 18	12,5	18 + 18	12,5	18
Rigips RF	-	12,5	18	15 + 15	12,5	15 + 15	12,5	18
Rigips Riduro	-	12,5	18	15 + 15	12,5	15 + 15	12,5	18
Rigips Rigidur H	-	12,5	18	15 + 15	10	15 + 15	12,5	18
à une ou plusieurs couches	-	21	32	BSP 60 5)	15	BSP 60 5)	19	32
Panneau de particules, de fibres		16	25		12		15	25
Panneau OSB, contreplaqués	-	21	32		15		19	32
2 Structure porteuse	I n		I		T		T	
Panneau en bois massif multicouche (d)	150 ¹⁾ 155 ²⁾ ou ³⁾	130 ¹⁾ 135 ²⁾ ou ⁴⁾	110 ¹⁾ 115 ²⁾ ou ⁵⁾	75	70	135 ou ⁷⁾	130 ou ⁸⁾	115 ou ⁹⁾
3 Parement								
Rigips RB	•	12,5	18		12,5		12,5	18
Rigips RF	•	12,5	18		12,5	•	12,5	18
Rigips Riduro	•	12,5	18		12,5	-	12,5	18
Rigips Rigidur H		12,5	18		10	-	12,5	18
à une ou plusieurs couches		21	32		15		19	32
Panneau de particules, de fibres		16	25		12	-	15	25
Panneau OSB, contreplaqués		21	32	•	15		19	32

■ Non nécessaire

- 1) Couche médiane verticale, épaisseur 40 mm
- 2) Couche médiane horizontale, épaisseur 20 mm
- 3) Mesure pour 60 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 4) Mesure pour 36 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 5) Mesure pour 23 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4
- 7) Mesure pour 60 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 8) Mesure pour 39 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 9) Mesure pour 23 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base



Conditions préalables

- Composition des panneaux:
 - selon chap. 1.2, matériaux de construction (sauf exigences d'uniformité)

épaisseur des différentes couches 20 - 40 mm

- Parties d'ouvrage El et REI: couches de recouvrement verticales
- pas de double couche
- joints longitudinaux des couches de recouvrement collés
- espacement des planches dans les couches intérieures ≤ 6 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminante pour la capacité portante des parois)
- \bullet Les parois porteuses sont conçues pour supporter une charge verticale centralisée de q'd, fi = 50 kN/m'.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 90				El 90			REI 90		
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	J	K
1 Parement				_						
Rigips RB	•	12,5	18	18 + 18	12,5	18	18 + 18	12,5	18	18 + 18
Rigips RF	•	12,5	18	15 + 15	12,5	15	15 + 15	12,5	15	15 + 15
Rigips Riduro	•	12,5	18	15 + 15	12,5	15	15 + 15	12,5	15	15 + 15
Rigips Rigidur H	•	12,5	18	15 + 15	10	15	15 + 15	12,5	15	15 + 15
à une ou plusieurs couches		21	32	BSP 60 6)	15	BSP 30 6)	BSP 60 6)	19	BSP 30 6)	BSP 60 6)
Panneau de particules, de fibres	•	16	25		12			15		
Panneau OSB, contreplaqués		21	32		15			19		
2 Structure porteuse Panneau en bois massif multicouche (d)	200 ¹⁾ 205 ²⁾ ou ³⁾	175 ¹⁾ 180 ²⁾ ou ⁴⁾	155 ¹⁾ 160 ²⁾ ou ⁵⁾	120 ¹⁾ 125 ²⁾ ou ⁷⁾	95	85	60	150 ou ⁸⁾	145 ou ⁹⁾	120 ou ¹⁰⁾
3 Parement										
Rigips RB	•	12,5	18	18 + 18	12,5	18	18 + 18	12,5	18	18 + 18
Rigips RF		12,5	18	15 + 15	12,5	15	15 + 15	12,5	15	15 + 15
Rigips Riduro	•	12,5	18	15 + 15	12,5	15	15 + 15	12,5	15	15 + 15
Rigips Rigidur H	•	12,5	18	15 + 15	10	15	15 + 15	12,5	15	15 + 15
à une ou plusieurs couches	•	21	32	BSP 60 6)	15	BSP 30 6)	BSP 60 6)	19	BSP 30 6)	BSP 60 6)
Panneau de particules, de fibres		16	25		12			15		
Panneau OSB, contreplaqués		21	32		15			19		

■ Non nécessaire

- 1) Couche médiane verticale, épaisseur 40 mm
- 2) Couche médiane horizontale, épaisseur 20 mm
- 3) Mesure pour 90 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 4) Mesure pour 66 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 5) Mesure pour 53 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Panneau coupe-feu selon le chapitre correspondant du document de base ou chap. 2.4
- 7) Mesure pour 30 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 8) Mesure pour 69 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 9) Mesure pour 60 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 10) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

2.3 Mesure de la combustion des éléments de construction en bois

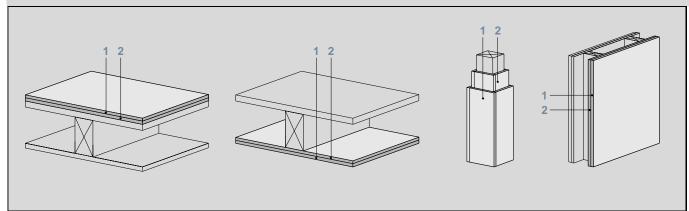
2.3.1 Résistance au feu des éléments de construction en acier en combinaison avec des panneaux coupe-feu

Les éléments de construction en acier (structures, assemblages, éléments linéaires individuels) garantissent, indépendamment de leur géométrie et de leur degré d'utilisation, une résistance au feu R 30 lorsqu'ils sont revêtus d'un panneau coupe-feu BSP 30 ou BSP 30-RF1 et une résistance au feu R 60 lorsqu'ils sont revêtus d'un panneau coupe-feu BSP 60 ou BSP 60-RF1. À l'exception des armatures collées (CFK ou lamelles d'acier); une vérification séparée doit être fournie pour ces applications. En fonction de la géométrie et du degré d'utilisation de l'élément de construction en acier, des épaisseurs de revêtement plus fines ou d'autres matériaux de revêtement que ceux indiqués au chapitre 2.4 sont possibles.

2.4 Panneaux coupe-feu

2.4.1 Utilisation de panneaux coupe-feu

Les panneaux coupe-feu (BSP) protègent les éléments de construction contre l'incendie pendant une certaine durée et peuvent améliorer la fonction portante et/ou coupe-feu de la partie d'ouvrage.



- La conception de la structure porteuse doit tenir compte du fait que les panneaux coupe-feu peuvent perdre leur efficacité statique en cas d'incendie.
- Par dérogation aux dispositions concernant l'exécution du chapitre 1, les joints dans le vide (joints flottants) ne sont autorisés pour les matériaux en bois plats utilisés comme panneaux de protection incendie que s'ils sont du type de joint 1 conformément à la figure 6 (joint soutenu).
- Épaisseurs de couche requises selon les tableaux ci-dessous (indications en mm)

Figure 8: panneaux coupe-feu (BSP)

2.4.2 Épaisseurs de couche des panneaux coupe-feu

	BSP 30		BSP 30-RF1	BSP 60			BSP 60-RF1
Variante	Α	B 1)	С	D	E	F	G
						<u>.</u>	
1 Couche 1							
Rigips RB	-	12,5			18	18	•
Rigips RF	-	12,5			15	18	•
Rigips Riduro		12,5			15	18	
Rigips Rigidur H	-	10			15	18	-
Rigips Glasroc F/X	•	10	•		15	18	•
à une ou plusieurs couches	•	15	•	-	40	35	-
Panneau de particules, de fibres	•	14	•	•	32	28	•
Panneau OSB, contreplaqués	-	15			40	35	•
			•	•	•	•	
2 Couche 2							
Rigips RB	18	12,5	18	18 + 18	18	18	18 + 18
Rigips RF	15	12,5	15	15 + 15	15	18	15 + 15
Rigips Riduro	15	12,5	15	15 + 15	15	18	15 + 15
Rigips Rigidur H	15	12,5	15	15 + 15	15	18	15 + 15
Rigips Glasroc F/X	15	12,5	15	15 + 15	15	18	15 + 15
Rigips Alba/Alba hydro	25		25	40			40
Rigips Alba balance	25		25	40			40
à une ou plusieurs couches	26	19		48	35	35	
Panneau de particules, de fibres	20	15		39	28	28	
Panneau OSB, contreplaqués	26	20		48	35	35	
Panneau de particules lié au ciment, masse volumique apparente ≥ 1200 kg/m³, Teneur en ciment ≥ 75 % (pourcentage massique)	20		20	30			30
Chape	20		20 2)	30			30 ²⁾
Plaque de fibrociment au silicate, masse volumique apparente ≥ 450 kg/m³	20		20	30			30
Plaques de mica expansé, masse volumique apparente ≥ 700 kg/m³	22		22	30			30
Béton léger, béton cellulaire, béton expansé, argile expansé	40		40	40			40
Enduisages en chaux, en ciment et mortier de plâtre	20		20	30			30
Crépi en fibres minérales, crépi projeté	20		20	30			30
Enduisage en perlite, en mortier de vermiculite	20		20	25			25

¹⁾ Possibilité d'inverser l'ordre des couches (couche 2 «extérieure», couche 1 «intérieure»)
2) Valable uniquement pour les matériaux de construction du groupe de réaction au feu RF1

3 PARTIES D'OUVRAGE RF1

3.1 Dispositions concernant l'exécution

3.1.1 Généralités

Les dispositions concernant l'exécution du chapitre 1, Dispositions concernant l'exécution, s'appliquent pour les éléments de construction RF1 avec parties en bois, sauf dérogation définie ci-après.

Page 44

3.1.2 Revêtements anti-feu avec matériaux de construction RF1

Les revêtements anti-feu doivent présenter au moins une résistance au feu K 30-RF1 pour les éléments de construction RF1 ayant une résistance au feu de 30 et 60 minutes et au moins une résistance au feu K 60-RF1 pour ceux ayant une résistance au feu de 90 minutes. Il convient d'utiliser des revêtements K reconnus par l'AEAI conformément au Répertoire de la protection incendie AEAI, sous-groupe 230 «Parties de construction – revêtements résistant au feu»», qui sont classés selon EN 13501-2. La sous-construction, la fixation et la formation des joints doivent être mises en œuvre conformément aux prescriptions de l'attestation correspondante.

La figure 9 présente les revêtements anti-feu et leurs caractéristiques minimales pour une durée de résistance au feu de 30 et 60 minutes.

Résistance au feu	Revêtement anti-feu	
	Revêtement K	Partie d'ouvrage RF1
30 minutes	Revêtement K 30-RF1 (attestation AEAI selon sous-groupe du Répertoire de la protection incendie 230, revêtements résistant au feu)	Partie d'ouvrage El 30-RF1 Chape 30 mm (chapes à base de ciment ou de sulfate de calcium) Béton 60 mm (béton normal)
60 minutes	Revêtement K 60-RF1 (attestation AEAI selon sous-groupe du Répertoire de la protection incendie 230, revêtements résistant au feu)	Partie d'ouvrage El 60-RF1 Chape 50 mm (chapes à base de ciment ou de sulfate de calcium) Béton 80 mm (béton normal)

Figure 9: Vue d'ensemble et exigences minimales pour les revêtements anti-feu

3.1.3 Raccords des parties d'ouvrage formant des coupe-feux

En plus des définitions générales du chapitre 1.4, raccords de éléments de construction formant des coupe-feux, les points suivants doivent être pris en compte pour les éléments de construction RF1 avec parties en bois:

- Raccord de la partie de construction en bois à la partie d'ouvrage RF1 (fig. 10, image 1): le revêtement anti-feu de la partie d'ouvrage RF1 doit être réalisé en continu ou sans interruption.
- Raccord de deux éléments de construction RF1 (fig. 10, images 2a et 2b):
 Dans la mesure où les deux éléments de construction sont entourées de revêtements anti-feu, la conception du joint résistant au feu doit correspondre à la résistance au feu de la partie d'ouvrage (fig. 10, image 2a). L'exécution peut être réalisée conformément aux prescriptions de la directive de protection incendie 15-15 «Distances de sécurité incendie, systèmes porteurs et compartiments coupe-feu» (p. ex. systèmes d'étanchéité des joints selon le Répertoire de protection incendie AEAI, sous-groupe 224 «Étanchéifications de joints»). Si les revêtements anti-feu ont une durée de résistance au feu identique, une réunion des revêtements anti-feu (fig. 10, image 2b) est possible. Si les revêtements anti-feu de chaque partie d'ouvrage ont une durée de résistance au feu différente, l'exigence respective relative au revêtement anti-feu doit également être respectée dans la zone de raccordement.
- Raccord de la partie d'ouvrage RF1 à la partie d'ouvrage homogène RF1 (fig. 10, image 3):
 pour autant que la résistance au feu El tt de la partie d'ouvrage homogène RF1 corresponde au moins égale à la durée de résistance au feu du revêtements anti-feu, il est possible de raccorder les revêtements anti-feu à la partie d'ouvrage RF1.
- Revêtements anti-feu pour les fermetures d'éléments: Les revêtements anti-feu doivent être fixés sur tout le pourtour sur du bois (largeur minimale 40 mm) ou sur des matériaux en bois plats (pas de bords libres non fixés). Lors du raccord des revêtements anti-feu entre eux ou à des éléments de construction adjacentes RF1, les couches combustibles situées en arrière doivent être protégées pendant la durée de résistance au feu du revêtement anti-feu. L'exécution des joints doit être effectuée conformément aux prescriptions de l'attestation AEAI, au moyen d'un lissage, à l'aide de systèmes d'étanchéité des joints selon le Registre suisse de protection incendie AEAI, sous-groupe 224 «Étanchéifications de joints» (p. ex. bande d'étanchéité coupe-feu, silicone coupe-feu) ou d'une manière équivalente.
- Percements de revêtements anti-feu avec des moyens d'assemblage (fig. 11):
 des percements ponctuels et locaux d'un revêtement anti-feu, p. ex. avec des clous ou des boulons (diamètre de tige max. 10 mm) sont autorisés pour la formation de raccords à la paroi, de supports de plafond, pour l'introduction de forces, etc. (fig. 11, image 1). Les moyens d'assemblage traversant la partie d'ouvrage RF1 (fig. 11, image 2) et moyens d'assemblage d'un diamètre supérieur à 10 mm doivent être recouverts de manière à être à l'épreuve du feu. La durée de résistance au feu du revêtement doit correspondre au moins à la durée de résistance au feu du revêtement anti-feu.

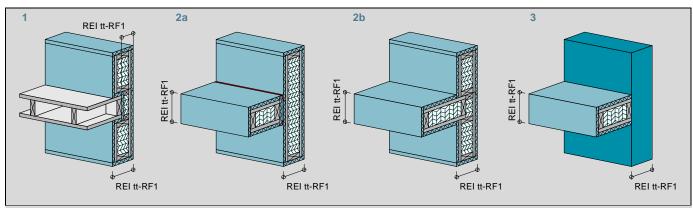


Figure 10: Représentation schématique des raccords avec éléments de construction RF1

- 1 Raccordement de la partie de construction en bois à la partie d'ouvrage RF1
- 2 Raccordement de deux éléments de construction RF1 (variante a ou b)
- 3 Raccordement de la partie d'ouvrage RF1 à la partie d'ouvrage homogène RF1

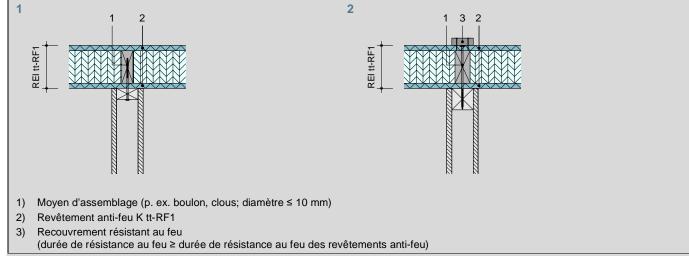


Figure 11: Percements de revêtements anti-feu avec des moyens d'assemblage

- 1 Moyen d'assemblage unilatéral
- 2 Moyen d'assemblage traversant

3.1.4 Percées d'éléments de construction

En cas de percées dans des éléments de constructionRF1 pour des encastrements tels que fenêtres, portes ou passages de conduites, etc., les joints de construction doivent être revêtus d'un revêtement anti-feu (fig. 12). Le revêtement anti-feu doit avoir la même durée de résistance au feu que celle de la surface de e la partie d'ouvrage.

Dans les constructions composées de sections composites (parois à parement, poutraison, plafonds à caissons ou à nervures), les percées doivent être encadrées de bois de remplissage sur le pourtour (fig. 12, image 1). La fixation de l'habillage de l'embrasure sur le bois de remplissage périphérique ou sur la partie d'ouvrage elle-même s'effectue conformément aux instructions du fabricant, mais avec un espacement maximal entre les moyens d'assemblage de 100 mm. Les indications du fabricant concernant les distances intermédiaires et marginales doivent également être respectées.

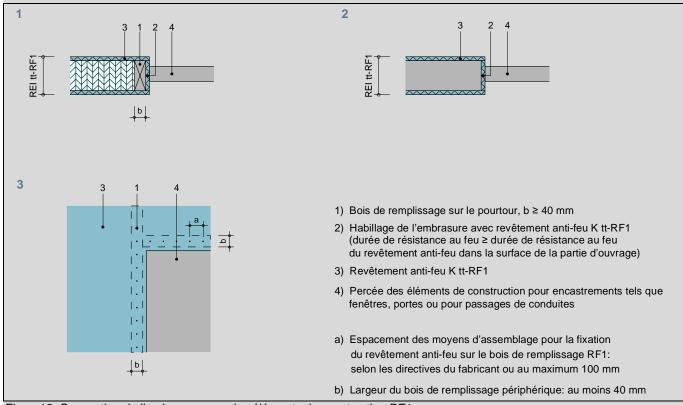


Figure 12: Conception de l'embrasure pour les éléments de construction RF1

- 1 Parties d'ouvrage composées de sections composées
- 2 Parties d'ouvrage en sections massives
- 3 Fixation des revêtements anti-feu de surface dans la zone de l'embrasure

3.1.5 Installations domotiques

Pour les éléments de construction RF1 avec parties en bois, les installations domotiques doivent en principe être réalisées en dehors des sections des pièces d'ouvrage, participant à la protection incendie dans les niveaux d'installation (faux planchers, doublages, faux plafonds), (fig. 13, image 1). Si des installations sont nécessaires au niveau des sections des pièces d'ouvrage participant à la protection incendie, le revêtement anti-feu doit être installé derrière les installations (fig. 13, image 2). La résistance au feu de la section résiduelle doit être assurée.

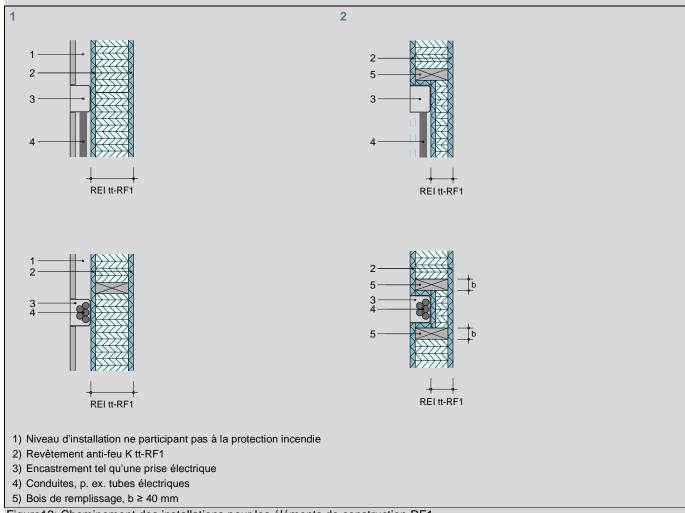


Figure 13: Cheminement des installations pour les éléments de construction RF1

- 1 Niveau d'installation
- 2 Installations au niveau de la partie d'ouvrage RF1

Lors de la réalisation d'installations à l'aide de éléments de construction formant des coupe-feux RF1, il convient d'effectuer les embrasures conformément au chapitre 3.1.4, Percées des éléments de construction. Les percées et les passages de conduites doivent être obturés de manière à être à l'épreuve du feu (voir prescriptions de protection incendie). La figure 14 montre schématiquement la formation de la partie d'ouvrage et le passage de la conduite pour une partie d'ouvrage RF1 en section composite et section massive. Les éléments de construction RF1 ne résistent pas durablement à la chaleur. Les distances de sécurité requises pour les installations de chauffage, installations d'échappement, etc., doivent être respectées à partir du bord extérieur du revêtement anti-feu.

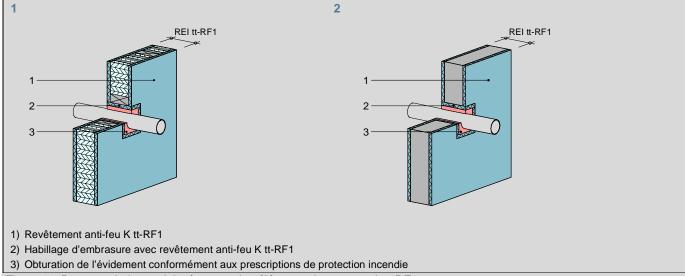
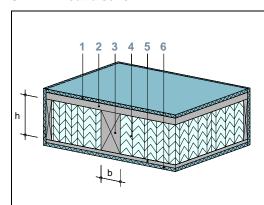


Figure 14: Passage de la conduite à travers les éléments de construction RF1

- 1 Parties d'ouvrage formées de sections composées
- 2 Parties d'ouvrage en sections massives

3.2 Plafonds RF1 avec une résistance au feu de 30, 60 et 90 minutes

3.2.1 Poutraisons RF1

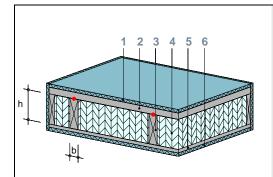


- Distance entre barres (entraxe) max. 700 mm (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse)
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, q_k = 3,0 kN/m² (déterminant pour la capacité portante de la couche porteuse et du solivage)
- Le présent chapitre ne s'applique pas aux plafonds nervurés avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse ni aux plafonds à caissons creux avec liaison résistant au cisaillement entre les poutres et la couche porteuse et le parement inférieur.
- Les espaces vides à l'intérieur de la structure de la partie d'ouvrage participant à la protection incendie doivent être remplis avec des matériaux de construction RF1
- Les dispositions concernant l'exécution du chap. 3.1 (revêtement anti-feu, raccords, etc.) doivent être respectées.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 30-RF1	REI 60-RF1				REI 90-RF1	
Variante	A	В	С	D	ΤE	F	G
Turiumo	,,,						
1 Version							
Revêtement anti-feu 1)	K 30-RF1	K 60-RF1	K 30-RF1	K 30-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1
Chape 2)	30	50	30	30	50	50	50
2 Couche porteuse			•	·	·	·	
Coffrage en bois massif	6	6	32	32	6	29	29
à une ou plusieurs couches	6	6	32	32	6	29	29
Panneau de particules, de fibres	6	6	32	32	6	29	29
Panneau OSB, contreplaqués	6	6	36	36	6	31	31
3 Solivage	1			100 440	00 440	100 000	80 x 140
Data manager to the second of the	6						
Bois massif, bois stratifié (b x h) 4 Isolation des cavités	6	6	60 x 100 ou ⁸⁾	60 x 140 ou ⁹⁾	60 x 140 ou ⁹⁾	100 x 200 ou ¹⁰⁾	ou ¹¹⁾
(b x h) 4 Isolation des cavités	7						
(b x h) 4 Isolation des cavités Laine minérale 3)		7 7	Ou 8)	ou ⁹⁾	ou ⁹⁾	ou ¹⁰⁾	ou ¹¹⁾
(b x h) 4 Isolation des cavités	7	7					
(b x h) 4 Isolation des cavités Laine minérale 3) Laine minérale 4) Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 5) 5 Parement inférieur	7 7	7 7	ou ⁸⁾ 110 100	ou ⁹⁾	ou ⁹⁾	ou ¹⁰⁾	ou 11) 180 140
(b x h) 4 Isolation des cavités Laine minérale 3) Laine minérale 4) Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 5) 5 Parement inférieur à une ou plusieurs couches	7 7	7 7	ou ⁸⁾ 110 100	ou ⁹⁾	ou ⁹⁾	ou ¹⁰⁾	ou 11) 180 140
(b x h) 4 Isolation des cavités Laine minérale 3) Laine minérale 4) Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 5) 5 Parement inférieur à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres	7 7 7	7 7 7	110 100 25 20	ou ⁹⁾ 160 130	ou ⁹⁾ 160 130	ou ¹⁰⁾ 200 160	0u 11) 180 140 20 16
(b x h) 4 Isolation des cavités Laine minérale 3) Laine minérale 4) Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 5) 5 Parement inférieur à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués	7 7 7	7 7 7	110 100 25 20 25	160 130	160 130	ou ¹⁰⁾ 200 160	0u 11) 180 140 20 16 20
(b x h) 4 Isolation des cavités Laine minérale 3) Laine minérale 4) Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 5) 5 Parement inférieur à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres	7 7 7	7 7 7	0u 8) 110 100 25 20 25 15	160 130	160 130	200 160	0u 11) 180 140 20 16 20 12,5
(b x h) 4 Isolation des cavités Laine minérale 3) Laine minérale 4) Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 5) 5 Parement inférieur à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués	7 7 7	7 7 7	25 20 25 15 15	160 130	160 130	200 160	0u 11) 180 140 20 16 20 12,5 12,5
(b x h) 4 Isolation des cavités Laine minérale 3) Laine minérale 4) Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 5) 5 Parement inférieur à une ou plusieurs couches Panneau de particules, de fibres Panneau OSB, contreplaqués Rigips RB	7 7 7	7 7 7	0u 8) 110 100 25 20 25 15	160 130	160 130	200 160	0u 11) 180 140 20 16 20 12,5

- Non nécessaire
- 1) Revêtement anti-feu selon chap. 3.4
- 2) Chape selon fig. 9
- 3) Masse volumique apparente ≥ 15 kg/m³, indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 4) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 5) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 6) Mesure pour la température normale
- 7) Cavité complète remplie avec des matériaux de construction RF1
- 8) Mesure pour 10 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base
- 9) Mesure pour 26 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 10) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 11) Mesure pour 23 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

3.2.2 Plafonds nervurés RF1

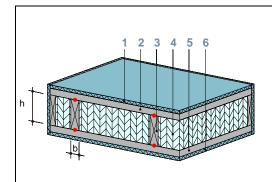


- Écart entre nervures (entraxe) maximum 700 mm
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, utilisation des bâtiments Cat. B, $q_k = 3.0 \text{ kN/m}^2$
- Liaison résistant au cisaillement entre les nervures et la couche porteuse, mais pas entre les nervures et le parement inférieur
- Les espaces vides à l'intérieur de la structure de la partie d'ouvrage participant à la protection incendie doivent être remplis avec des matériaux de construction RF1.
- Les dispositions concernant l'exécution du chap. 3.1 (revêtement anti-feu, raccords, etc.) doivent être respectées.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 30-RF1	REI 60-RF1			REI 90-RF1	
Variante	Α	В	С	D	Е	F
1 Version						
Revêtement anti-feu 1)	K 30-RF1	K 60-RF1	K 30-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1
Chape ²⁾	30	50	30	50	50	50
2 couche porteuse (statiquement	active)					
à une ou plusieurs couches	7	7	41	24	36	36
Panneau OSB, contreplaqués 3)	7	7		21		
3 Nervure						
Bois massif, bois stratifié (b x h)	7	7	60 x 140 80 x 120 ou ⁹⁾	60 x 160 80 x 140 ou ¹⁰⁾	80 x 180 100 x 140 ou ¹¹⁾	80 x 200 100 x 160 ou ¹²⁾
4 Isolation des cavités						
Laine minérale 4)	8	8				
Laine minérale 5)	8	8	140	160	180	200
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) ⁶⁾	8	8	120	130	140	160
5 Parement inférieur		·		·		
à une ou plusieurs couches			18	•	20	
Panneau de particules, de fibres			16	•	16	
Panneau OSB, contreplaqués			18		20	
Rigips RB			12,5	•	12,5	
Rigips RF			12,5		12,5	
Rigips Riduro			12,5		12,5	
Rigips Rigidur H			12,5		12,5	
6 Revêtement anti-feu1)	K 30-RF1	K 60-RF1	K 30-RF1	K 30-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1

- Non nécessaire
- 1) Revêtement anti-feu selon chap. 3.4
- 2) Chape selon fig. 9
- 3) Bois stratifié avec au moins 2 couches transversales
- 4) Masse volumique apparente ≥ 15 kg/m³, indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 5) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 6) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 7) Mesure pour la température normale
- 8) Cavité complète remplie avec des matériaux de construction RF1
- 9) Mesure pour 17 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 10) Mesure pour 26 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base11) Mesure pour 23 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 12) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

3.2.3 Plafonds à caissons creux RF1

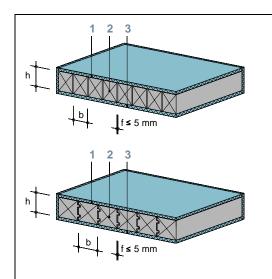


- Écart entre nervures (entraxe) maximum 700 mm
- Charge utile maximale: conformément à la norme SIA 261, actions sur les structures porteuses, Utilisation des bâtiments Cat. B, $q_k = 3.0 \ kN/m^2$
- Liaison résistant au cisaillement entre les nervures et la couche porteuse ainsi qu'entre les nervures et le parement inférieur
- Les espaces vides à l'intérieur de la structure de la partie d'ouvrage participant à la protection incendie doivent être remplis avec des matériaux de construction RF1.
- Les dispositions concernant l'exécution du chap. 3.1 (revêtement anti-feu, raccords, etc.) doivent être respectées.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 30-RF1	REI 60-RF1		REI 90-RF1
Variante	A	В	С	D
1 Version				
Revêtement anti-feu 1)	K 30-RF1	K 60-RF1	K 30-RF1	K 60-RF1
Chape ²⁾	30	50	30	50
2 Couche porteuse (statiquemen	t active)			
à une ou plusieurs couches	7	7	41	36
Panneau OSB, contreplaqués 3)	7	7		
3 Nervure				
Bois massif, bois stratifié (b x h)	7	7	80 x 220 100 x 180 ou ⁹⁾	100 x 200 120 x 180 ou ¹⁰⁾
4 Isolation des cavités				
Laine minérale 4)	8	8		
Laine minérale 5)	8	8	140	190
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) ⁶⁾	8	8	120	150
5 Parement inférieur (statiqueme	nt actif)			
à une ou plusieurs couches			18	18
Panneau OSB, contreplaqués	•		18	18
6 Revêtement anti-feu1)	K 30-RF1	K 60-RF1	K 30-RF1	K 60-RF1

- Non nécessaire
- 1) Revêtement anti-feu selon chap. 3.4
- 2) Chape selon fig. 9
- 3) Bois stratifié avec au moins 2 couches transversales
- 4) Masse volumique apparente ≥ 15 kg/m3, indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 5) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 6) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 7) Mesure pour la température normale
- 8) Cavité complète remplie avec des matériaux de construction RF1
- 9) Mesure pour 19 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 10) Mesure pour 24 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

3.2.4 Plafonds en bois massif RF1 avec une largeur de joint f ≤ 5 mm

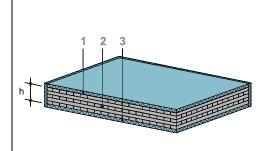


- Distance f entre les éléments ≤ 5 mm
- Les espaces vides à l'intérieur de la structure de la partie d'ouvrage participant à la protection incendie doivent être remplis avec des matériaux de construction RF1.
- Les dispositions concernant l'exécution selon chap. 3.1
 (revêtement anti-feu, raccords, etc.) doivent être respectées.
 En outre, les effets du retrait et du gonflement dans la conception des joints et raccords du point de vue de la protection incendie doivent être pris en compte. Des propositions de conception appropriées figurent dans la documentation Lignum protection incendie, publication «Éléments de construction en bois Raccords des éléments de construction résistant au feu».
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 30-RF1	REI 60-RF1		REI 90-RF1
Variante	А	В	С	D
1 Version				
Revêtement anti-feu 1)	K 30-RF1	K 60-RF1	K 30-RF1	K 60-RF1
Chape 2)	30	50	30	50
2 Plafond en bois massif				
Bois massif, bois stratifié (b x h)	3	3	110 x 110	110 x 110
3 Revêtement anti-feu 1)	K 30-RF1	K 60-RF1	K 30-RF1	K 60-RF1

- Non nécessaire
- 1) Revêtement anti-feu selon chap. 3.4
- 2) Chape selon fig. 9
- 3) Mesure pour la température normale

3.2.5 Plafonds RF1 en panneaux de bois massif multicouches



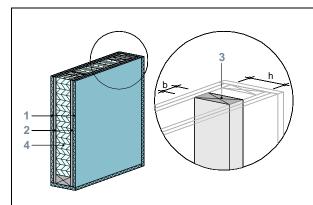
- Composition des panneaux:
 - selon chap. 1.2, matériaux de construction (sauf exigence d'uniformité) épaisseur des différentes couches 20 40 mm
 - épaisseur des couches transversales ≤ épaisseur des couches longitudinales
 - couches de recouvrement parallèles au sens porteur
 - pas de double couche
- joints longitudinaux des couches de recouvrement collés
- espacement des planches dans les couches intérieures ≤ 6 mm
- En cas de sollicitation sur deux axes, la direction transversale doit être démontrée séparément.
- Les espaces vides à l'intérieur de la structure de la partie d'ouvrage participant à la protection incendie doivent être remplis avec des matériaux de construction RF1.
- Les dispositions concernant l'exécution selon chap. 3.1 (revêtement anti-feu, raccords, etc.) doivent être respectées.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (indications en mm)

	REI 30-RF1	REI 60-RF1		REI 90-RF1
Variante	А	В	С	D
1 Version				
Revêtement anti-feu 1)	K 30-RF1	K 60-RF1	K 30-RF1	K 60-RF1
Chape 2)	30	50	30	50
2 Structure porteuse Panneau en bois massif multicouche (h)	3	3	100 ⁴⁾ 155 ou ⁵⁾	100 ⁴⁾ 155 ou ⁶⁾
Panneau en bois massif	3	3	155	155

- Non nécessaire
- Revêtement anti-feu selon chap. 3.4
- 2) Chape selon fig. 9
- 3) Mesure pour la température normale
- 4) Panneau en bois massif à structure homogène (épaisseur identique des couches), au moins 5 couches
- 5) Mesure pour 23 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

3.3 Parois RF1 avec une résistance au feu de 30, 60 et 90 minutes

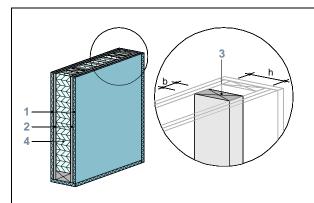
3.3.1 Parois RF1



- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- Les parois porteuses sont conçues pour une charge verticale, centrée de q'd, fi = 50 kN/m'.
- Les cavités à l'intérieur de la structure du composant participant à la protection incendie
 La structure des éléments de construction doit être remplie avec des matériaux de construction RF1.
- Les dispositions concernant l'exécution du chap. 3.1 (revêtement antifeu, raccords, etc.) doivent être respectées.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 30-RF1	R 60-RF1	El 60-RF1		REI 60-RF1	
	EI 30-RF1 REI 30-RF1	K 00-KF1	LI 00-KFI		KEI 00-KFI	
Variante	А	В	С	D	E	F
	1	_				
1 Revêtement anti-feu ¹⁾	K 30-RF1	K 30-RF1	K 30-RF1	K 30-RF1	K 30-RF1	K 30-RF1
2 Parement						
à une ou plusieurs couches				18		18
Panneau de particules, de fibres		-		16		16
Panneau OSB, contreplaqués	•		•	18	•	18
Rigips RB	•			12,5	•	12,5
Rigips RF			•	12,5		12,5
Rigips Riduro	•		•	12,5	•	12,5
Rigips Rigidur H	•	-	-	12,5		12,5
3 Montants						
Bois massif, bois stratifié (b x h)	5	80 x 175 90 x 170 ou ⁷⁾	40 x 100	40 x 80	60 x 140 80 x 125 95 x 120 ou ⁸⁾	60 x 120 ou ⁹⁾
4 Isolation des cavités						
Laine minérale 2)	6					
Laine minérale 3)	6	140	100	70	100	70
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) 4	6	140	100	70	100	70

- Non nécessaire
- 1) Revêtement anti-feu selon chap. 3.4
- 2) Masse volumique apparente ≥ 15 kg/m³, indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 3) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 4) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 5) Mesure pour la température normale
- 6) Cavité complète remplie avec des matériaux de construction RF1
- 7) Mesure pendant 23 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 8) Mesure pour 23 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 9) Mesure pour 7 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi



Conditions préalables

(données en mm)

- Distance entre les montants (entraxe) max. 700 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- \bullet Les parois porteuses sont conçues pour une charge verticale, centrée de q'd, $_{\rm fi}=50$ kN/m'.
- Les cavités à l'intérieur de la structure du composant participant à la protection incendie
 La structure des parties d'ouvrage doit être remplie avec des matériaux
- de construction RF1.

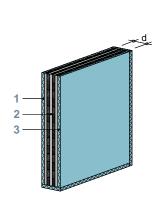
 Les dispositions concernant l'exécution du chap. 3.1 (revêtement anti-
- feu, raccords, etc.) doivent être respectées.

 Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous

			(- /			
	R 90-RF1		EI 90-RF1		REI 90-RF1		
Variante	Α	В	С	D	Е	F	G 8)
1 Revêtement anti-feu ¹⁾	K 60-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1
2 Parement							
à une ou plusieurs couches		20		20	-	20	
Panneau de particules, de fibres		16	-	16	•	16	-
Panneau OSB, contreplaqués		20	-	20	•	20	-
Rigips RB		12,5	-	12,5	•	12,5	-
Rigips RF		12,5		12,5	-	12,5	
Rigips Riduro		12,5		12,5	-	12,5	-
Rigips Rigidur H		12,5		12,5	-	12,5	-
3 Montants	_						
Bois massif, bois stratifié (b x h)	90 x 180 100 x 175 ou 4)	80 x 155 100 x 145 ou ⁵⁾	60 x 120	60 x 100	80 x 135 ou ⁶⁾	80 x 120 ou ⁷⁾	60 x 100
4 Isolation des cavités							
Laine minérale 2)	140	110	100	80	100	80	
Isoresist 1000 20 kg/ Rigips Isoresist Piano Plus (IPP) ³⁾	140	110	100	80	100	80	
Flumroc DPL Solo							100

- Non nécessaire
- 1) Revêtement anti-feu selon chap. 3.4
- 2) Masse volumique apparente ≥ 26 kg/m³, point de fusion ≥ 1000 °C; indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 3) Indication de l'épaisseur minimale, cavité complète remplie
- 4) Mesure pendant 28 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 5) Mesure pendant 12 minutes de combustion sur deux faces (faces opposées derrière les parements) conformément au chapitre correspondant du document de base. flambage autour des deux axes
- 6) Mesure pour 28 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 7) Mesure pour 12 minutes de combustion sur une face selon le chapitre correspondant du document de base. Montants sécurisés contre le flambage au niveau de la paroi
- 8) Attestation AEAI n° 26171.
 - Les dispositions concernant l'exécution doivent être respectées conformément à l'attestation, entre autres:
 - E_{d,fi} = 24 kN/m⁴

3.3.2 Parois RF1 en panneaux de bois massif multicouches



Conditions préalables

- Composition des panneaux:
 - selon chap. 1.2, matériaux de construction (sauf exigences d'uniformité)

épaisseur des différentes couches 20 - 40 mm

- Parties d'ouvrage El et REI: couches de recouvrement verticales
- pas de double couche
- joints longitudinaux des couches de recouvrement collés
- espacement des planches dans les couches intérieures ≤ 6 mm
- Hauteur de paroi max. 3 m (déterminant pour la capacité portante des montants)
- Les parois porteuses sont conçues pour une charge verticale, centrée de q $\alpha_{d,\,fi} = 50$ kN/m².
- Les espaces vides à l'intérieur de la structure de la partie d'ouvrage participant à la protection incendie doivent être remplis avec des matériaux de construction
- Les dispositions concernant l'exécution du chap. 3.1 (revêtement anti-feu, raccords, etc.) doivent être respectées.
- Épaisseurs de couche requises selon le tableau ci-dessous (données en mm)

	R 30-RF1 EI 30-RF1 REI 30-RF1	R 60-RF1 EI 60-RF1 REI 60-RF1	R 60-RF1	El 60-RF1	REI 60-RF1	R 90-RF1	EI 90-RF1	REI 90-RF1
Variante	Α	В	С	D	E	F	G	Н
·								
1 Revêtement anti-feu ¹⁾	K 30-RF1	K 60-RF1	K 30-RF1	K 30-RF1	K 30-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1	K 60-RF1
2 Structure porteuse								
2 Structure porteuse Panneau en bois massif multicouche (d)	2	2	120 ³⁾ 125 ⁴⁾ ou ⁵⁾	60	120 ou ⁶⁾	120 ³⁾ 125 ⁴⁾ ou ⁷⁾	60	120 ou ⁸⁾

- Non nécessaire
- 1) Revêtement anti-feu selon chap. 3.4
- 2) Mesure pour la température normale
- 3) Couche médiane verticale, épaisseur 40 mm
- 4) Couche centrale horizontale, épaisseur 20 mm
- 5) Mesure pour 23 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 6) Mesure pour 23 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 7) Mesure pour 30 minutes de combustion sur deux faces selon le chapitre correspondant du document de base
- 8) Mesure pour 30 minutes de combustion sur trois faces selon le chapitre correspondant du document de base

3.4 Revêtements anti-feu

Les éléments de construction RF1 du chapitre 3 sont conçues pour les revêtements anti-feu K tt-RF1 de la figure 15. Seuls les revêtements anti-feu K tt-RF1 de la figure 15 peuvent être utilisés pour les structures du chapitre 3. Pour d'autres revêtements K tt-RF1, il faut réaliser une vérification par calcul conformément à la documentation Lignum sur la protection incendie, publication «Dimensionnement de la résistance au feu – parties de construction et assemblages».

Revêtement K tt-RF1					
Revêtement K 30-RF1 1)	18 mm Rigips Riduro selon attestation AEAI n° 31643				
	12,5 mm + 12,5 mm	Rigips Riduro selon attestation AEAI n° 31643			
	15 mm + 12,5 mm	Rigips Riduro selon attestation AEAI n° 31643			
	15 mm + 15 mm	Rigips Riduro selon attestation AEAI n° 31643			
Revêtement K 60-RF1 1)	15 mm + 20 mm	Rigips Rigidur H et Rigips RF selon attestation AEAI n° 27422			
1) L'ordre des couches individu	elles pour les revêtements anti-fe	u multicouches K tt-RF1 ainsi que les indications relatives à la fixation figurent sur les figures 20 et 21.			

Figure 15: Revêtements K tt-RF1 de Rigips

3.5 Revêtements anti-feu K tt-RF1 dans le plan

3.5.1 Formation des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1

Les joints des revêtements anti-feu K tt-RF1 dans le plan avec des produits Rigips doivent être formés conformément à la Figure16.

Type de joint	Taille des joints	
	K 30-RF1	K 60-RF1
Joint affleuré	2	2
Joint à coller	2	2
Joint mastiqué ¹⁾	≤ 5 mm	≤ 5 mm
Arête sèche 1)	Revêtement bout à bout et formation des joints spatulée (1e couche sans armature de joint)	Revêtement bout à bout et formation des joints spatulée (1e) couche sans armature de joint)

¹⁾ Pour les revêtements anti-feu à plusieurs couches, les joints des différentes couches être décalés dans le plan conformément aux directives du chap. 3.5.2.

Figure 16: Formation des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1 dans le plan

²⁾ La formation des joints n'est pas possible.

3.5.1.1 Sous-construction pour joints de revêtements anti-feu K tt-RF1

Les distances entre la sous-construction (entraxes) et la fixation des revêtements anti-feu dans la sous-construction sont définies au chapitre 3.5.3. En ce qui concerne la disposition des joints de la couche de revêtement fixée directement sur la sous-construction, les règles suivantes s'appliquent:

- Les joints parallèles à la sous-construction linéaire doivent être disposés sur la sous-construction linéaire.
- Les joints perpendiculaires à la sous-construction linéaire peuvent être disposés dans le vide.

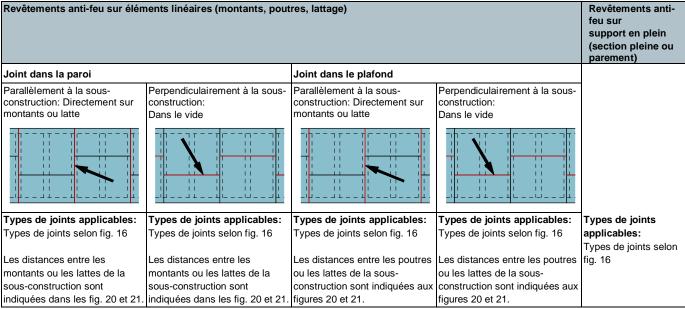


Figure 17: Sous-construction pour joints des revêtements anti-feu K tt-RF1 dans le plan

3.5.2 Formation des joints des revêtements anti-feu multicouches K tt-RF1

Les désignations des couches pour les revêtements anti-feu multicouches K tt-RF1 sont définies selon Figure18. La couche de revêtement A est celle qui est montée directement sur la sous-construction. La couche du revêtement B n'est pas montée directement sur la sous-construction.

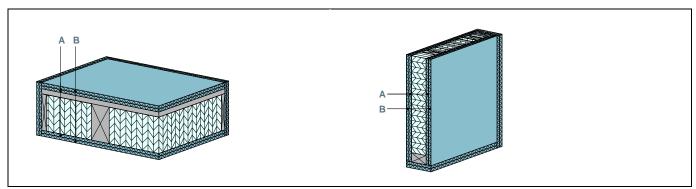


Figure 18: Définition des couches pour les revêtements anti-feu multicouches K tt-RF1

Dans la figure 16, les formations des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1 montés directement sur la sous-construction sont réglementées. Pour les revêtements anti-feu à plusieurs couches, les dispositions des Figure16 et Figure17 s'appliquent à la couche de revêtement qui est montée directement sur la sous-construction (couche de revêtement A). La disposition des joints de la couche de revêtement B (couche qui n'est pas montée directement sur la sous-construction) doit être respectée selon Figure19.

Couche de revêtement A (directement sur la sous- construction)	Couche de revêtement B	Décalage minimal des joints de la couche de revêtement A à la couche de revêtement B
Joints mastiqués	Joints mastiqués	250 mm
Joints mastiqués	Arête sèche	250 mm
Arête sèche	Arête sèche	250 mm

Figure 19: Disposition des joints pour les revêtements anti-feu multicouches K tt-RF1

3.5.3 Fixation pour revêtements anti-feu K tt-RF1

La taille des boulons ou des crochets pour la fixation du revêtement anti-feu K tt-RF1 correspondant figure aux Figure20 et Figure21. En outre, les entraxes de la sous-construction sont définis en fonction du revêtement anti-feu K tt-RF1.

Revêtements anti-feu K 30-RF1	Couche de revêtement A (directement sur la sous- construction)	Couche de revêtement B	Entraxe Sous- construction Plafond	Entraxe Sous- construction Paroi
Variante de parement				
18 mm Rigips Riduro (n° AEAI 31643)	Attache \geq 45 mm ¹⁾ Boulons \geq 3,8 x 35 mm ¹⁾		≤ 625 mm	≤ 625 mm
12,5 mm + 12,5 mm Rigips Riduro (n° AEAI 31643)	Attache ≥ 45 mm ¹⁾ Boulons ≥ 3,8 x 35 mm ¹⁾	Agrafes ≥ 55 mm ¹⁾ Boulons ≥ 3,8 x 45 mm ¹⁾	≤ 500 mm	≤ 500 mm
15 mm (monté directement sur la sous-construction) + 12,5 mm Rigips Riduro (n° AEAI 31643)	Attache ≥ 45 mm ¹⁾ Boulons ≥ 3,8 x 35 mm ¹⁾	Agrafes ≥ 55 mm ¹⁾ Boulons ≥ 3,8 x 45 mm ¹⁾	≤ 500 mm	≤ 500 mm
15 mm + 15 mm Rigips Riduro (n° AEAI 31643)	Attache ≥ 45 mm ¹⁾ Boulons ≥ 3,8 x 35 mm ¹⁾	Agrafes ≥ 55 mm ¹⁾ Boulons ≥ 3,8 x 45 mm ¹⁾	≤ 500 mm	≤ 500 mm
1) Les moyens d'assemblage doivent être spatulés		•	•	•

Figure 20: Fixation et sous-construction pour revêtements anti-feu K 30-RF1

Revêtements anti-feu K 60-RF1	Couche de revêtement A (directement sur la sous-construction)	Couche de revêtement B	Entraxe Sous- construction Plafond	Entraxe Sous- construction Paroi
Variante de parement				
15 mm Rigips Rigidur H (monté directement sur la sous-construction) + 20 mm Rigips RF (n° AEAI 27422)	Boulons ≥ 3,5 x 40 mm ¹⁾	Agrafes ≥ 30 mm ¹⁾	≤ 625 mm	≤ 625 mm
Les moyens d'assemblage doivent être spatulés.			1	

Figure21: Fixation et sous-construction pour revêtements anti-feu K 60-RF1

Les moyens de fixation à utiliser sont définis aux figures 20 et 21. L'espacement des moyens d'assemblage entre eux doit être effectué conformément à la Figure 22.

Revêtement anti-feu K 30-RF1 à une couche dans la paroi/le plafond

• La distance entre les moyens d'assemblage dans les parois et plafonds est a ≤ 80 mm.

Revêtement anti-feu K 30-RF1 à deux couches dans la paroi/le plafond

• Les deux couches doivent être fixées directement dans la sous-construction (fig. 22, images 1 et 2). Dans les deux couches, la distance entre les moyens d'assemblage est a ≤ 80 mm.

Revêtement anti-feu K 60-RF1 dans la paroi/le plafond

- Si les deux couches ne sont pas fixées directement dans la sous-construction (fig. 22, images 3 et 4), la distance entre les moyens d'assemblage dans les deux couches est b ≤ 150 mm.
- Si les deux couches sont fixées directement dans la sous-construction (fig. 22, images 5 et 6), la distance entre les moyens d'assemblage dans les deux couches est b ≤ 150 mm.

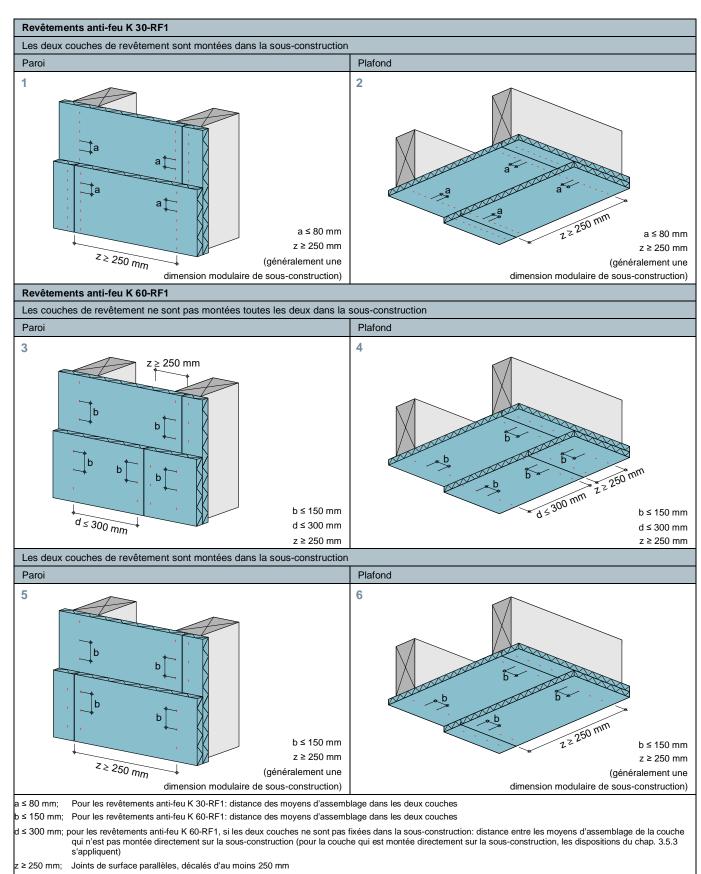


Figure 22: Distances entre les moyens de fixation pour les revêtements anti-feu K tt-RF1

3.6 Revêtements anti-feu K tt-RF1 pour angles sortants

3.6.1 Formation des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1

Les joints des angles sortants des revêtements anti-feu K tt-RF1 par exemple autour d'un montant d'angle d'une partie d'ouvrage RF1, doivent être formés conformément à la Figure23. Les freins-vapeur et les feuilles d'une épaisseur totale ≤ 1 mm peuvent traverser le joint selon la Figure23. Les freins-vapeur et les feuilles doivent être montés sans pli. Les indications figurant dans la Figure23 s'appliquent par analogie au revêtement anti-feu à une couche K 30-RF1.

Type de joint	Jointoyage		Jointoyage	Taille des joints	
	sans frein-vapeur		avec frein-vapeur	K 30-RF1	K 60-RF1
Joint affleuré				2	2
Joint à coller				2	2
Joint mastiqué ¹⁾				≤ 5 mm	≤ 5 mm
1) Le détail du joint dar 2) La formation des joi	ns la zone d'angle des revêtements ar	nti-feu multicouches K tt-RF1 doit êt	tre réalisé conformément au chap. 3	6.2.	

Figure 23: Formation des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1 pour angle sortant

3.6.2 Détail de joint pour angles sortants

Si plusieurs couches de revêtement vont vers l'extérieur dans les angles sortants, le détail du joint doit être exécuté conformément à la figure 24.

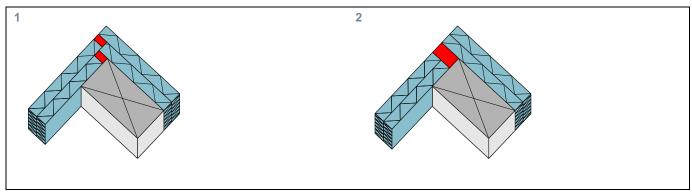


Figure 24: Détail du joint de plusieurs couches de revêtement conduisant vers l'extérieur

- 1 Joint mastiqué avec décalage de joint: Rigips Riduro, Rigips Rigidur H et Rigips RF
- 2 Joint mastiqué sans décalage de joint: Rigips Riduro, Rigips Rigidur H et Rigips RF

3.7 Revêtements anti-feu K tt-RF1 pour angles rentrants

3.7.1 Formation des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1

Les joints des angles rentrants des revêtements anti-feu K tt-RF1t, par exemple pour l'assemblage de deux éléments de construction, les joints doivent être formés conformément à la Figure25. Les indications de la figure 25 s'appliquent par analogie au revêtement anti-feu à une couche K 30-RF1.

Type de joint 1)	Revêtement anti-feu -	Revêtement anti-feu -	Taille des joir	nts
	élément de construction El tt-RF1	Revêtement anti-feu	K 30-RF1	K 60-RF1
Joint affleuré ^{2) 3)}			≤ 1 mm	≤ 1 mm
Joint à coller	Ne convient pas	Ne convient pas	-	-
Joint mastiqué ^{2) 3)}			≤ 5 mm	≤ 5 mm

¹⁾ Pour les revêtements anti-feu à plusieurs couches, différents types de joints sont possibles dans les différentes couches.

Figure 25: Formation des joints des revêtements anti-feu K tt-RF1 pour angles rentrants

²⁾ Les freins-vapeur et les feuilles d'une épaisseur totale ≤ 1 mm peuvent passer à travers le joint. Les freins-vapeur et les feuilles doivent être montés sans pli.

³⁾ La bande de séparation Rigips n'est pas nécessaire du point de vue de la protection incendie, mais peut être utilisée. Application selon les indications du fabricant